



MULTINATIONAL

Projet d'Appui au Programme Élargi de Formation en
Gestion des Ressources Naturelles dans le Bassin du Congo (PEFOGRN-BC)

RAPPORT D'ÉVALUATION DU PROJET

Décembre 2010

Equipe d'évaluation	Chef d'équipe :	Pierre NGUINDA	Expert Forêt et Climat, FFBC.	Poste 2646
	Manager secteur :	Clotilde MOLLO	FFBC,	Poste 3219
	Directeur secteur:	Aly ABOU-SABAA,	OSAN,	Poste 2037
	Directeur région :	Marlène KANGA	ORCE,	Poste 2251
Révision par les pairs	Messieurs			
	1. A. Dagamaïssa,	Expert forestier, OSAN 4		Poste : 2495
	2. J.M Meng Lihinag,	Agroéconomiste, OSAN 3		Poste : 3968
	3. Kane LAMINE,	Agroéconomiste, OSAN 2		Poste : 2359

TABLE DES MATIERES

Page

Equivalences monétaires, Liste des acronymes et abréviations, Fiche de projet,
Résumé du projet, Matrice du projet, Calendrier d'exécution du projet

i-xiii

I.	ORIENTATION STRATEGIQUE ET JUSTIFICATION	1
1.1	Liens du projet avec la stratégie et les objectifs du pays	1
1.2	Justification de l'intervention du FFBC	1
1.3	Coordination à l'aide	2
II.	DESCRIPTION DU PROJET	2
2.1	Objectifs du projet	2
2.2	Composantes du projet	3
2.3	Solutions techniques retenues et solutions de substitution étudiées	4
2.4	Type du projet.....	4
2.5	Coût du projet	4
2.6	Zone et bénéficiaires du projet	7
2.7	Approche participative pour l'identification, la conception et l'exécution du projet.....	7
2.8	Prise en considération de l'expérience du groupe de la banque et des leçons tirées dans la conception du projet	8
2.9	Principaux indicateurs de performance	8
III.	FAISABILITE DU PROJET	9
3.1	Performance économique	9
3.2	Impact environnemental et social	9
IV.	EXECUTION	10
4.1	Dispositions en matière d'exécution.....	10
4.2	Suivi-évaluation.....	14
4.3	Gouvernance	15
4.4	Durabilité	15
4.5	Gestion des risques	15
4.6	Développement des connaissances	16
V.	CADRE JURIDIQUE	16
5.1	Instrument légal	16
5.2	Conditions associées à l'intervention de la Banque	17
5.3	Conformité avec les politiques de la Banque	17
VI.	RECOMMANDATION	17

Appendice 1 : Indicateurs socioéconomiques comparatifs (bassin du Congo)xvi

Annexe 1 : Zone de couverture du projet

Annexe 2 : Opérations encourues du Groupe de la Banque Africaine de développement

Annexe 3 : Budget détaillé du programme

Annexe 4 : Liste des établissements bénéficiaires du projet

Equivalences monétaires

1 Unité de Compte (UC) = 769,995 FCFA

1 Unité de Compte (UC) = 1,17385 EUR

1 EUR = 655,957 FCFA

1 Unité de Compte (UC) = 1,52578 \$ US

Année fiscale

1^{er} janvier - 31 décembre

Poids et mesures

1 tonne métrique = 2204 livres

1 kilogramme (kg) = 2,20 livres

1 mètre (m) = 3,28 pieds

1 millimètre (mm) = 0,03937 pouce

1 kilomètre (Km) = 0,62 mile

1 hectare (ha) = 2,471 acres

LISTE DES ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

ACA	Agence Canadienne d'Accompagnement
ACDI	Agence Canadienne de Développement International
ADIE	Agence Intergouvernementale pour le Développement de l'Information Environnementale
AFD	Agence Française de Développement
ANAPE	African Network for Agroforestry Education (Réseau africain pour l'agroforesterie et l'éducation)
ATIBT	Association Technique Internationale des Bois Tropicaux
BA	Bassin Amazonien
BAD	Banque Africaine de Développement
BC	Bassin du Congo
CAFTN	Réseau Forêts et Commerce d'Afrique Centrale
CARPE/USAID	Programme Afrique Centrale de la Coopération des États-Unis pour l'environnement. Agence américaine pour le Développement International
CEEAC	Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale
CERFO	Centre d'Enseignement et de Recherche en Foresterie de Sainte-Foy Inc.
CICOS	Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha
CIFOR	Centre for International Forestry Research (Centre international pour la Recherche Forestière)
COMIFAC	Commission des Forêts d'Afrique Centrale
CPP	Comité de Pilotage du Projet
DFID	Department for International Development (Royaume-Uni) :
EF	Département pour le Développement international
EGP	Ecole de faune
ENEF	Équipe de gestion du projet
ERAIFT	École Nationale des Eaux et Forêts
EUEAPF	École Régionale Postuniversitaire d'Aménagement et de Gestion Intégrés des Forêts et des Territoires tropicaux
FASA	École universitaire d'études en agronomie, pêche et foresterie, Malabo-Guinée Équatoriale
FAE	Faculté d'agronomie et de Sciences Agronomiques-Dschang
FASA-CRESA	Facilité Africaine de l'Eau
FAO	Faculté d'agronomie et de sciences agricoles-Centre régional d'enseignement spécialisé en agriculture (forêt-bois)
FFBC	Food and Agriculture Organisation (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture)
FFGG	Fonds Forestier pour le Bassin du Congo
FOGRN	Faculté de Foresterie, de Géographie et de Géomatique de l'Université Laval
	Projet d'appui à la Formation en Gestion des Ressources Naturelles

FSA- UNIKIN/INILU/UNIKIS	Faculté des sciences agronomiques –Université de Kinshasa/Université de Lubumbashi/Université de Kisangani
FSF	Foresterie Sans Frontières
GDF	Gestion Durable des Forêts
GDRN	Gestion Durable des Ressources Naturelles
GFPD	Gestion Forestière et Pratique Durable
GTZ	Coopération Technique Allemande
ICRAF(WAC)	World Agroforestry Centre : Centre pour la Recherche en Agroforesterie
IDR	Institut de développement rural (Brazzaville)
IITA	International Institute of Tropical Agriculture (Institut International pour l’Agriculture tropical)
InWEnt	Internationale Weiterbildung und Entwicklung gGmbH
IPFE	International Partnership for Forestry Education (Partenariat International pour la foresterie et l’éducation)
ISA	Institut Supérieur Agronomique (Gitega, Burundi)
ISDR	Institut Supérieur de Développement Rural (M’baïki, RCA)
ISEA	Institut Supérieur des Études Agronomiques
ISEFEP	Institut Supérieur des Eaux, Forêts, Environnement et Pêche (Ex. ENEF)
LAVAL	Université Laval
LMD	Licence Master Doctorat
MECNT	Ministre de l’Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme
NTIC	Nouvelles technologies de l’Information et de la Communication
OAB	Organisation Africaine du Bois (Structure COMIFAC)
OFAC	Observatoire des Forêts d’Afrique Centrale
OIBT	Organisation Internationale des Bois Tropicaux
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PACEBCo	Programme d’appui à la conservation des écosystèmes forestiers du bassin du Congo
PCCOMIFAC	Plan de Convergence de la Commission des Forêts d’Afrique Centrale
PEFOGRN-BC	Programme Élargi de Formation en Gestion des Ressources Naturelles dans le Bassin du Congo
PFBC	Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo
PFNL	Produits Forestiers Non Ligneux
PHQ	Personnel hautement qualifié
PMOP	Plan de Mise en Œuvre du Programme
PRGIE	Programme Régional de Gestion de l’Information Environnementale
PSFE	Programme Sectoriel Forêt Environnement
PTA	Plan de Travail Annuel
RAFM	Réseau Africain des Forêts Modèles
RDC	République Démocratique du Congo
REDD	Réduction des Emissions dues à la Déforestation et la Dégradation des forêts
REFADD	Réseau des Femmes Africaines pour le Développement Durable

REPALEAC	Réseau des Populations Autochtones et Locales d’Afrique Centrale
RIFFEAC	Réseau des Institutions de Formation Forestière et Environnementale d’Afrique Centrale
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
UKV	Université Kasa Vubu
UNESCO	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (Organisation des nations Unies pour l’Éducation et la Science)
UNR	Université nationale du Rwanda
USAID	United States Agency for International Development (Agence des Etats Unies pour le Développement international)
UVA	Université Virtuelle Africaine
WWF	World Wild Fund (Fonds Mondial pour la Nature)

FICHE DE PROJET

Fiche du client

DONATAIRE : Réseau des Institutions de Formation Forestière et Environnementale d'Afrique Centrale (RIFFEAC)

ORGANE D'EXECUTION : RIFFEAC

Plan de financement

Source	Montant (Euro)	Instrument
FFBC	7.624.985	Don
Autres bailleurs : ACDI	1.575.000	Don
LAVAL	565.000	Don
CERFO	375.000	Don
INWENT	1.125.000	Don
RIFFEAC	375.000	Don
COÛT TOTAL	11.639.985	

Importantes informations financières de la BAD

Montant du don	7.624.985 euro
Commission d'engagement	SO
Commission de service	SO
Echéance	SO
Différé d'amortissement	SO
TRI VAN	SO
TRE	SO

Durée – principales étapes (attendues)

Approbation de la note conceptuelle	Mars 2010
Approbation du projet	Avril 2011
Entrée en vigueur	Avril 2011
Dernier décaissement	Avril 2013
Achèvement	Avril 2014
Dernier remboursement	SO

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

1. Aperçu général du projet

1.1 Sur instructions du Conseil de Direction en date du 5 décembre 2009, une mission du Fonds pour les Forêts du Bassin du Congo (FFBC) s'est rendue dans tous les pays du bassin du Congo à l'effet d'identifier les projets gouvernementaux à soumettre au FFBC pour financement. Tous les pays du bassin du Congo et organes de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) ont produit à cet effet des notes de conception transmises au FFBC pour examen et approbation. Le Conseil de Direction, lors de sa septième session ordinaire tenue à Tunis en date du 7 mars 2010, a approuvé les notes de conception et instruit le Secrétariat d'assister les Pays et organes de la COMIFAC à produire les propositions détaillées et à les évaluer aussitôt. En début avril 2010, à la suite de la transmission des propositions détaillées, le Secrétariat a initié une mission d'évaluation des projets dans les différents pays, laquelle a permis l'élaborer le présent rapport. Le Conseil de Direction du FFBC, lors de sa neuvième session tenue les 15 et 16 novembre 2010 à Libreville au Gabon, a approuvé le financement du présent projet pour un montant de 7.624.985 €.

1.2 Le Projet d'Appui au Programme Élargi de Formation en Gestion des Ressources Naturelles dans le Bassin du Congo (PEFOGRN-BC) a pour objectif global de renforcer les actions en matière de formation et de recherche en vue de réduire la déforestation, la dégradation des ressources naturelles dans le bassin du Congo. Les objectifs spécifiques sont : appuyer les activités de coordination du RIFFEAC; appuyer la formation technique; appuyer la formation universitaire et la recherche. Au terme du projet, les résultats suivants seront atteints : (i) les institutions de formations sont renforcées techniquement, financièrement et matériellement; (ii) les modules de formations techniques, universitaires et continues sont produites et dispensées dans les différents établissements cibles (iii) les infrastructures des établissement d'enseignement techniques et universitaires sont renforcées et modernisées iv) les forêts d'enseignement sont aménagées et bien gérées; v) les étudiants font de la recherche au sein des universités cibles. Le coût total du projet est de **11. 639. 985 euro**. Le projet sera financé conjointement par le FFBC (65,5 %) soit **7. 624. 985 euro**, l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI) (13,5 %) soit 1.575.000 euro, l'*Internationale Weiterbildung und Entwicklung gGmbH* (InWEnt) (9,7 %) soit 1.125.000 euro, l'Université de LAVAL (4,9 %) soit 565.000 euro, le Centre d'Enseignement et de Recherche en Foresterie de Sainte-Foyau Canada (CERFO) (3,2 %) soit 375.000 euro, et le Réseau des Institutions de Formation Forestière et Environnementale d'Afrique Centrale (RIFFEAC) (3,2 %) soit 375.000 euro. La durée du projet est de trois (03) ans, soit trente six (36) mois. Le RIFFEAC est le récipiendaire qui travaillera en étroite collaboration avec le CERFO et l'Université de LAVAL.

2. Bénéficiaires du projet et impacts du projet sur les bénéficiaires

2.1 Les bénéficiaires du projet sont : : la plate-forme RIFFEAC; près de 1700 étudiants et dix huit (18) établissements de dix pays membres de la COMIFAC qui sont: **Burundi** : 1) Institut Supérieur Agronomique, Gitega, Burundi (ISA) ; **Cameroun**: 2) Faculté d'agronomie et de sciences agricoles (FASA- Dschang), 3) Centre régional d'enseignement spécialisé en agriculture, forêt-bois (CRESA-Dschang), 4) École Nationale des Eaux et Forêts (ENEF-Mbalmayo), 5) Ecole de faune (EF Garoua); **Gabon**: 6) École Nationale des Eaux et Forêts (ENEF-Gabon); **Congo**: 7) Institut de développement rural (IDR Université Mariem Nguouabi), 8) École Nationale des Eaux et

Forêts (ENEF Mossendjo); **Guinée Équatoriale**: 9) École universitaire d'études en agronomie, pêche et foresterie (EUEAPF-Malabo); **RCA**: 10) Institut Supérieur de Développement Rural (ISDR Mbaïki); **RDC**: 11) Faculté des sciences agronomiques (FSA-Université de Kinshasa), 12) Faculté des sciences agronomiques (FSA-Université de Lubumbashi) 13) Institut Supérieur des Études Agronomiques (ISÉA-Tshela/Université de Kivu-Boma), 14) Université de Graben, 15) Institut Supérieur des Études Agronomiques (ISÉA-Bengamisa) 16) École Régionale Postuniversitaire d'Aménagement et de Gestion Intégrés des Forêts et des Territoires tropicaux (ERAIFT; **Rwanda**): 17) Université nationale du Rwanda (UNR); **Tchad**: 18) Université de N'Djamena. Ces établissements seront dotés d'infrastructures modernes pour la formation.

2.2 L'impact du projet se situe à deux niveaux : (i) l'amélioration des revenus des populations suite à l'accessibilité aux emplois après les différentes formations techniques et universitaires et; (ii) les politiques nationales et régionales de gestion durable des ressources forestières seront bien développées au sein de chaque pays à la suite du renforcement des capacités des ressources humaines, assurant ainsi une meilleure gestion des ressources forestières, levier de développement en Afrique centrale.

3. Évaluation des besoins et justification du programme

3.1 Le RIFFEAC a pour mission principale de renforcer les compétences des ressources humaines, requises pour le développement des politiques de gestion durable des ressources forestières du bassin du Congo. Aussi, RIFFEAC est depuis 2006, le partenaire technique de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) pour la mise en œuvre de l'axe stratégique numéro 7 de son Plan de Convergence portant sur le renforcement des capacités, participation des acteurs, information et formation.

3.2 Le rapport de l'étude de la FAO réalisée en 2006 sur l'évaluation des besoins en formation dans le secteur forestier en Afrique centrale a mis en exergue l'insuffisance des ressources humaines sur le plan qualitatif et quantitatif. Les faibles capacités (humaines, matérielles et financières) des établissements de formation ont été identifiées comme principales causes de cette problématique. Cette problématique est au centre des préoccupations des pays membres du bassin du Congo et exprimées dans leurs documents de politiques sectorielles.

3.3 Ce projet répond aux préoccupations des neuf (9) pays membres de la COMIFAC traduites dans leurs documents de politiques sectorielles et déclinées en programmes sectoriels sur la biodiversité, les forêts et l'environnement. Ce projet couvre six (6) des dix (10) différents axes stratégiques du Plan de Convergence de la COMIFAC, à savoir : (i) le renforcement des capacités, l'information et la formation (ii) la recherche et développement; (iii) la connaissance de la ressource; (iv) le développement des activités alternatives génératrices de revenus et la réduction de la pauvreté; (v) le développement des mécanismes de financement et; (vi) la coopération régionale et le partenariat. Ce projet apporte également une contribution substantielle à la promotion de l'intégration régionale en Afrique Centrale, levier de lutte contre la pauvreté. En outre, le projet couvre deux des trois domaines thématiques du FFBC à savoir : (i) la gestion forestière et pratiques durables et (2) le suivi écologique et socio économique et données de référence. En outre, le projet va contribuer aux objectifs du Document de la Stratégie d'Intégration Régionale (DSIR) pour l'Afrique Centrale, notamment par rapport à son pilier « Renforcement des capacités institutionnelles et humaines ».

4. Valeur ajoutée de la Banque

4.1 Le projet permettra non seulement de renforcer la coopération de la Banque avec le RIFFEAC, sous organe de la COMIFAC, mais aussi et surtout, de mettre à contribution son expertise et expérience dans la mise en œuvre du présent projet et notamment dans le domaine spécifique qu'est la formation forestière et environnementale dans un contexte particulier de lutte contre les changements climatiques.

4.2 En contribuant d'une part au renforcement des capacités des institutions de formation forestière et d'autre part à la formation des experts de la sous région du bassin du Congo, deuxième plus grand écosystème forestier du monde, la Banque contribuera quantitativement et qualitativement à l'amélioration de l'expertise locale en matière de gestion durable des ressources naturelles du bassin du Congo.

5. Gestion des connaissances

5.1 L'expérience de la Banque acquise au fil des années dans les domaines de la formation et de la gestion durable des ressources naturelles et traités dans le présent projet sera mise à contribution au profit des acteurs locaux, qui auront besoin de se faire accompagner par la Banque.

5.2. Aussi, l'expérience de la Banque acquise au fil des années à travers ses initiatives thématiques (Facilité africaine de l'Eau, PACEBCo, ClimDev, Fonds vert africain, etc.) sera mise à contribution au profit des acteurs locaux impliqués dans la mise en œuvre du projet.

MATRICE DU PROJET (AXÉ SUR LES RÉSULTATS)

Projet d'Appui au Programme élargi de formation en gestion des ressources naturelles dans le Bassin du Congo (PEFOGRN-BC)

HIÉRARCHIE DES OBJECTIFS	RÉSULTATS ATTENDUS	PORTÉE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	CALENDRIER DE REALISATION DES OBJECTIFS	HYPOTHÈSES / RISQUES
I. Finalité	Impact (Résultats à long terme)	Bénéficiaires	Indicateurs d'impact	Cibles indicatives et échéancier à long terme	Énoncés d'hypothèses
1. Contribuer à la lutte contre la déforestation, la dégradation des forêts et la pauvreté dans le BC	1. Réduction de la pauvreté, de la déforestation et de la dégradation forestière.	<ul style="list-style-type: none"> ■ Tous les acteurs impliqués dans le secteur des forêts et les populations locales des pays membres du BC. ■ La communauté internationale en termes de contribution à la stabilité du climat mondial. 	1. Pourcentage de réduction de la pauvreté et du taux moyen de déforestation et de dégradation forestière.	1. Le taux de pauvreté en milieu rural baisse de 25% (75% à 50%) entre 2009 et 2025 et celui de la déforestation et de la dégradation des forêts réduit de 0,19 à 0,10 % d'ici à 2020.	<p>Hypothèse : Le RIFFEAC contribue à la réduction de la déforestation et de la pauvreté dans le bassin du Congo.</p> <p>Risque : les Politiques d'interventions de RIFFEAC ne sont pas harmonisées avec celles de la COMIFAC</p> <p>Atténuation : Lobbying et sensibilisation par la COMIFAC</p>
2. Objectif du projet	Effets (Résultats à moyen terme)	Bénéficiaires	Indicateurs d'effets	Cibles indicatives et échéancier à moyen terme	Énoncés d'hypothèses
2. Objectif global : Renforcer les actions en matière de formation et de recherche en vue de réduire la déforestation, la dégradation des ressources forestières et la pauvreté dans les pays membres de la COMIFAC	2.1. Des institutions de formation sont renforcées. 2.2 Diminution de la déforestation et de la dégradation des forêts.	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le RIFFEAC et ses institutions membres ainsi que la COMIFAC dans la mise en œuvre de son plan de convergence. ■ Les États membres du BC. ■ Les secteurs forestiers, les populations riveraines de la zone forestière et la communauté internationale. 	2.1. Quantité et qualité des institutions de formation. 2..2.Taux de déforestation et de dégradation.	2.1 Le nombre d'institutions de formation passe de 3 en 2008 à 18 en 2014. 2.2. Le taux de déforestation passe de 2 % à 0,5 % entre 2010 et 2025 et celui de la dégradation passe de 5 % à 1,5 % pour la même période.	<p>Hypothèse : RIFFEAC développe des politiques de formation qui contribuent à la réduction de la déforestation et la pauvreté dans le bassin du Congo.</p> <p>Risque : Les partenaires locaux de RIFFEAC ne sont pas associés au processus</p> <p>Atténuation 2 : Sensibilisation, lobbying de la COMIFAC</p>
Intrants et activités	Extrants (Résultats à court terme)	Bénéficiaires	Indicateurs	Cibles indicatives et échéancier à court terme	Énoncés d'hypothèses
Composante A: Appui aux activités de coordination du RIFFEAC					<p>Hypothèse : Le projet appui la coordination de RIFFEAC et lui permet de réaliser efficacement ses missions</p> <p>.</p>
A .1 État des lieux et harmonisation des programmes d'études universitaires et techniques	A.1 La cartographie des programmes d'études est complétée et les programmes sont harmonisés dans les 10 pays membres de la COMIFAC.		A.1 Rapports de l'état de lieux et du nombre de programmes harmonisés.	A.1 : Rapport diagnostique produit en 2012 et rapports annuels fin 2012 et fin 2013.	<p>Risque : Démotivation des membres de la coordination suite au traitement non approprié par la tutelle</p> <p>Atténuation : sensibilisation, lobbying de la COMIFAC</p>

A.2 Publication d'une revue scientifique forestière du BC	A.2 Un comité scientifique de rédaction (éditeur en chef, éditeurs scientifiques associés) est implanté et actif et la revue est publiée.		A.2 Composition du comité scientifique internationalement reconnu; PV des rencontres; et nombre d'articles scientifiques publiés.	A.2 Mise en place d'un comité scientifique de la revue en 2012 et le premier numéro est publié en fin 2012 et par la suite semestriellement	
A.3 Appui à la formation continue	A.3 Des programmes de formation continue sont disponibles.	<ul style="list-style-type: none"> Le RIFEAC et ses institutions membres. 	A.3 Nombre et liste des cours offerts en formation continue.	A.3 Début des activités en 2012 et premier cours offert à fin 2012 activité en continu par la suite. Fiches techniques publiées pour le transfert technologique en 2012 et en continu par la suite.	
A.4 Appui au développement des mécanismes de financement de la recherche et projets spéciaux	A.4 Des mécanismes de financement durable pour la recherche et les projets spéciaux existent.	<ul style="list-style-type: none"> La communauté scientifique sous-régionale et internationale. Tous les acteurs du secteur forestier du BC. 	A.4 Liste des projets spéciaux, liste des chaires de recherche, liste des projets de recherche financés.	A.4 Appels de propositions, 2/année; procédures de gestion du fonds élaborées en 2012, ouverture du compte bancaire en 2011 et premier projet financé en 2012.	
<u>Intrants et activités</u>	<u>Résultats</u>	<u>Bénéficiaires</u>	<u>Indicateurs</u>	<u>Cibles indicatives et échéancier à court terme</u>	<u>Énoncés d'hypothèses</u>
Composante B : Appui à la formation technique					Hypothèse : le projet assure l'appui technique requis et permet d'améliorer les infrastructures et développer les supports de formation
B.1 Améliorations des infrastructures et des équipements	B.1 Les instituts techniques érigent de nouvelles infrastructures et modernisent leurs équipements.		B.1 PV de réception des infrastructures érigées et des équipements.	B.1 Les travaux sont exécutés à partir de fin 2011. Les instituts sont équipés en 2012 complétés à en 2013.	Risque : L'Etat déclassé les forêts d'enseignement/ destruction des forêts d'enseignement (incendie, pillage) et les bénéficiaires ne sont pas associés au développement des supports de formation
B.2 Support à la formation	B.2 La formation technique est effective. De nouveaux programmes et cours sont développés et de nouveaux diplômés arrivent sur le marché du travail.	<ul style="list-style-type: none"> Les institutions membres du RIFFEAC. Les apprenants et les 10 pays membres de la COMIFAC qui bénéficieront de cette nouvelle génération des professionnels de la forêt. 	B.2 Programmation des cours. Nouveaux programmes d'études et de cours + rapports d'activités et nombre d'étudiants en formation et diplômés.	B.2 Début des activités en 2011, 3 programmes techniques et 30 cours disponibles en fin 2012. Mille sept cent étudiants sont recrutés et 1500 ingénieurs techniciens sont diplômés.	Atténuation : Lobbying de la COMIFAC auprès des autorités gouvernementales et sensibilisation auprès de RIFFEAC pour une forte implication des bénéficiaires.
B.3 Support aux forêts d'enseignement	B.3 Les forêts d'enseignement sont aménagées et bien gérées. Les instituts techniques gèrent leurs forêts expérimentales avec la participation des populations locales ou le secteur privé.		B.3 Nombre de forêts d'enseignement et leur superficie. Nombre et superficie des forêts expérimentales en cogestion avec les populations locales ou le secteur privé.	B.3 Le nombre de forêts d'enseignement aménagées est multiplié par 8. Nombre des forêts expérimentales en cogestion avec les populations locales ou le secteur privé passent à 8 en 2014.	

<u>Intrants et activités</u>	<u>Résultats</u>	<u>Bénéficiaires</u>	<u>Indicateurs</u>	<u>Progrès attendus et échéancier à court terme</u>	<u>Énoncés d'hypothèses</u>
Composante C : Appui à la formation universitaire et à la recherche					
C.1 Améliorations des infrastructures et des équipements	C.1 Les universités améliorent leurs infrastructures et modernisent leurs équipements.		C.1 PV de réception des infrastructures érigées et des équipements. Cahier des charges.	C.1 Les travaux sont exécutés de 2011 à 2013. Les instituts sont équipés à partir de 2011 et complétés en 2013.	<p>Hypothèse : le projet assure l'appui requis et permet d'améliorer la formation universitaire et la recherche</p> <p>Risque 1 : Les politiques gouvernementales en matière de formation universitaire et de recherche sont brusquement modifiées et ne sont plus en harmonie avec les programmes de travail de RIFFEAC.</p> <p>Atténuation : Sensibilisation par la COMIFAC</p>
C.2 Support à la formation	C.2 La formation universitaire est effective et de nouveaux programmes et cours sont développés. De nouveaux diplômés arrivent sur le marché du travail.	<ul style="list-style-type: none"> Les diplômés des instituts membres des pays de la COMIFAC. 	C.2 Programmation des cours. Nombre d'étudiants en formation et diplômés.	C.2 Début des activités de formation fin 2011. Trois programmes universitaires, 5 programmes post-universitaires et 30 cours développés sont disponibles. Formation de 500 ingénieurs des eaux et forêts de conception, 40 gradués au niveau de M.Sc. et Ph.D.	
C.3 Support à la recherche	C.3 Les universités ont les ressources humaines et financières pour réaliser des travaux de recherche. Les forêts d'enseignement sont accessibles pour des fins d'enseignement et de recherche.	Tous les acteurs du secteur forestier de la région, populations et institutions membres du RIFFEAC.	C.3 Liste des travaux de recherche, nombre de publications et de brevets.	C.3 Les premières publications et dépôts de brevets se réalisent en 2012. Nombre des forêts expérimentales en cogestion passent à 10 en 2014.	
C.4 Support pour le fonctionnement des forêts d'enseignement et de recherche	C.4 Les travaux de recherche sont effectifs. Les universités gèrent leurs forêts expérimentales avec la participation des populations locales.		C.4 Liste des travaux réalisés dans les forêts d'enseignement et de recherche. Nombre et superficie des forêts expérimentales en cogestion.		
<u>Intrants et activités</u>	<u>Extrants (Résultats à court terme)</u>	<u>Bénéficiaires</u>	<u>Indicateurs</u>	<u>Cibles indicatives et échéancier à court terme</u>	<u>Énoncés d'hypothèses</u>
Composante D : Gestion du programme					
D.1 Unité de gestion du programme	D.1 L'UGP est fonctionnelle et équipée. L'atelier de démarrage a eu lieu.		D.1 Nomination des membres de l'UGP. PV de réception des équipements, logiciel de comptabilité et du manuel des procédures.	D.1 Rapports trimestriels et annuels à partir de 2011, jusqu'à la fin du programme. Rapport d'audits externe sur demande de la BAD.	<p>Hypothèse : Les organes de gestion assurent la mise en œuvre du projet.</p> <p>Risque : Mutation inopinée d'un membre de la coordination de RIFFEAC</p> <p>Atténuation : sensibilisation des autorités compétentes par le FFBC et la COMIFAC</p>
D.2 Mise en place du Comité de pilotage	D.2 Le comité de pilotage est créé et fonctionnel		D.2 Nombre de rapports annuels	D.2 Rapports annuels à partir de 2012, rapport d'évaluation de mi-parcours en 2012 et rapport d'évaluation final à mi 2014	

RAPPORT ET RECOMMANDATIONS DE LA DIRECTION DU GROUPE DE LA BANQUE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT LE PROJET D'APPUI AU PROGRAMME ELARGI DE FORMATION EN GESTION DES RESSOURCES NATURELLES DANS LE BASSIN DU CONGO

La Direction soumet le présent rapport et recommandation concernant une proposition de don sur les fonds FFBC d'un montant de 7,62 millions d'euro au Réseau des Institutions de Formation Forestière et Environnementale d'Afrique Centrale (RIFFEAC) pour le financement du Projet d'Appui au Programme Élargi de Formation en Gestion des Ressources Naturelles dans le Bassin du Congo (PEFOGRN-BC).

ORIENTATION STRATEGIQUE ET JUSTIFICATION

1.1. Liens du projet avec la stratégie et les objectifs des pays

1.1.1 Le Projet d'Appui au Programme Élargi de Formation en Gestion des Ressources Naturelles dans le Bassin du Congo se fonde sur les dispositions des Codes forestiers des neuf pays concernés, membres de la COMIFAC, notamment les axes portant sur le renforcement des capacités et l'amélioration des connaissances. En outre, le présent projet trouve son fondement dans les objectifs des Programmes Sectoriels Forêt et Environnement (PSFE) des différents pays concernés et notamment au pilier relatif aux besoins en formations forestières et environnementales. Il est en outre en conformité avec le Document de Stratégie pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (DSCR) des neuf pays concernés par le projet.

1.2 Justification de l'intervention du FFBC

1.2.1 Le projet s'inscrit dans le DSRP de la Banque pour les différents pays concernés, membre de la COMIFAC et est en conformité avec la politique générale de la Banque en matière de la formation et de la protection de l'environnement. En effet, le projet d'appui au programme de formation forestière en faveur des pays du bassin du Congo contribuera à résorber le déficit qualitatif et quantitatif en ressources humaines; lequel affecte considérablement le processus de développement des politiques de gestion durable des ressources forestières dans le bassin du Congo.

1.2.2 Le projet couvre au moins six (6) des dix (10) différents axes stratégiques du Plan de Convergence de la COMIFAC, dûment approuvé par les dix pays membres à savoir : (i) le renforcement des capacités, la participation des acteurs, l'information et la formation (**axe 7**); (ii) la Recherche - Développement à travers les mémoires de maîtrise et thèses de doctorat (**axe 8**); (iii) la connaissance de la ressource à travers la formation, les mémoires et thèses (**axe 2**); (iv) le développement des activités alternatives génératrices de revenus et la réduction de la pauvreté (**axe 6**); (v) le développement des mécanismes de financement (**axe 9**); et (vi) la coopération régionale et le partenariat par le rôle même du RIFFEAC (**axe 10**).

1.2.3 Le projet couvre également deux principaux domaines thématiques du FFBC à savoir : (i) la gestion forestière et pratiques durables et (ii) suivi écologique et socio-économique et données de référence. Par ailleurs, le projet permet au FFBC de renforcer sa visibilité et le rôle moteur qu'il s'est assigné dans la réduction de la pauvreté au travers d'une gestion durable des ressources forestières en Afrique Centrale. Il contribue également à la promotion de l'intégration régionale, vecteur de développement en Afrique Centrale. Par ailleurs, le projet est conforme aux objectifs

Document de stratégie d'intégration régionale pour la Communauté Economique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC) approuvé le 20 janvier 2011.

1.3 Coordination à l'aide

1.3.1 Le RIFFEAC coordonne toutes les activités de formation et de recherche forestière en Afrique centrale. A ce jour, elle coordonne les projets de l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux (OIBT)/ et *International Partnership for Forestry Education* (IPFE) relatif à la mise à jour de la formation en aménagement forestier en Afrique centrale; le projet de l'Union Européenne (UE) relatif à l'appui régional en faveur de l'ENEF et l'ERAIFT; le projet MAE-France relatif à l'appui à la formation forestière dans le bassin du Congo; les projets ACDI/LAVAL et InWEnt centrés sur la recherche de l'information et le renforcement des capacités des établissements de formation forestière. Ce rôle de coordination sera davantage mis à profit dans le cadre du présent projet afin de développer des synergies entre les différents projets et éviter ainsi des duplications. La liste des projets en cours coordonnée par le RIFFEAC est consignée dans le tableau 1.3.

Tableau 1.3 : Coordination des projets au sein du RIFFEAC

Partenaires	Thématiques	Budget
France, MAE	Appui à la Formation, la Recherche et à l'Information dans le bassin du Congo	120 000 euro
InWEnt	Renforcement des capacités professionnelles pour la gestion durable des forêts du Bassin du Congo	1 million euro
UE	Appui Régional à l'ENEF et l'ERAIFT	200 000 euro
ACDI (Université Laval)	Appui à la recherche de l'information et à la formation en gestion des ressources naturelles dans le bassin du Congo	4. 799,875 Can.
OIBT / IPFE	Appui à la mise à jour de la formation en aménagement forestier et la gestion des concessions forestières dans les écoles forestières d'Afrique Centrale	200 000 euro

1.3.2 Par ailleurs, au niveau régional, le Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC), réseau de coordination des interventions des partenaires au développement dans le secteur forestier en Afrique centrale, lancé lors du Sommet de la Terre tenu à Johannesburg en septembre 2002, remplit bien sa mission de coordinateur d'aide au développement dans le secteur forestier. Des synergies ont été également identifiées entre le programme d'appui à la conservation des écosystèmes forestiers du bassin du Congo (PACEBCo) financé par la Banque et dont un des volets appuie l'éducation à l'ERAIFT et l'École de Faune de Garoua au Cameroun.

DESCRIPTION DU PROJET

2.1 Objectifs du projet

2.1.1 L'objectif global du projet est de renforcer les actions en matière de formation et de recherche en vue de réduire la déforestation, la dégradation des ressources naturelles dans le bassin du Congo. Les objectifs spécifiques sont : i) Appuyer les activités de coordination du RIFFEAC; ii) Appuyer la formation technique au sein des Institutions; et iii) Soutenir la formation universitaire et la recherche.

2.2 Composante du projet

2.2.1 Les activités du projet sont regroupées en quatre composantes qui sont résumées dans le tableau suivant :

Tableau 2.1: Composantes du projet

N°	Composantes	Coût de base estimatif (€) <i>(hors imprévus)</i>	Description des composantes
1	Appui aux activités de coordination du RIFFEAC	1.632.384	Les activités relatives à cette composante sont : 1.1. Appui à la coordination du RIFFEAC pour la promotion de la collaboration sous-régionale entre les différentes institutions ; 1.2. Développement des outils qui favoriseront la diffusion des travaux de recherche forestière et environnementale; 1.3. Promotion de la formation continue afin de mieux assimiler les nouveaux modules thématiques (REDD, PSE, suivi des stocks de carbone).
2	Formation technique	3.397.440	Les activités y relatives à cette composante sont 2.1 Réhabilitation des laboratoires et des bibliothèques; 2.2 Aménagement des forêts d'enseignement; 2.3 Élaboration des programmes modernes de formation en foresterie et dans le domaine de l'environnement en vue d'améliorer la formation des techniciens et professionnels de la forêt.
3	Formation universitaire et recherche	4.929.105	Les activités retenues sont : 3.1. Appui matériel et technique aux Institutions dans le domaine de la formation universitaire et la recherche. 3.2 Support à la formation universitaire 3.3 Support à la recherche 3.4 Support pour le fonctionnement des forêts d'enseignement et de recherche
4	Gestion du projet	1.182.225	Les activités retenues sont : 4.1 Mise en place de la Cellule d'exécution du projet (CEP) 4.2 Réalisation des acquisitions du projet par la CEP 4.3 Création des comités locaux dans les différentes zones 4.4 Création d'un comité technique de suivi du projet (CTSP) et d'un comité de pilotage (CP) 4.5 Suivi de l'exécution du projet

2.3 Solutions techniques retenues et solutions de substitution étudiées

Tableau 2.3. Comparaison des solutions étudiées aux solutions retenues

Composantes	Solutions retenue	Solution étudiée	Causes du rejet
1. Appui aux activités de coordination du RIFFEAC	Réalisation par le secrétariat du RIFFEAC	Sous-traitance des tâches à des organismes et consultants spécialisés	RIFFEAC dispose des capacités avérées. Coût élevé.
2. Appui à la formation technique	Exécution par des partenaires techniques du projet : CERFO	Réalisation par des organismes et consultants recrutés	Coût élevé et faible capacité locale
3. Appui à la formation universitaire et à la recherche	Exécution par des partenaires techniques du projet : LAVAL	Réalisation par des organismes et consultants recrutés	Coût élevé et faible capacité locale
4. Gestion du projet	Gestion du projet par la coordination du RIFFEAC	Gestion par une unité privée recrutée dans les tas	Coût additionnel et faible capacité locale

2.4 Type du projet

2.4.1 L'opération dont il est question constitue un appui sous forme de projet axé sur le renforcement de capacités humaines et institutionnelles en faveur des ressortissants d'Afrique centrale et des établissements de formation en foresterie. Le RIFFEAC va développer des modules de formations et proposer des actions de soutien en faveur des établissements de formation identifiés à l'issue de l'étude faite par la FAO en 2006 sur les besoins en formation, confirmés par les stratégies et programmes nationaux de formation en foresterie.

2.5 Coût du projet

2.5.1 Le coût total du projet est de **11.639.985 euro** dont **6.472. 883 euro** en devise et **5.16.7102 euro** en monnaie locale (ML). Tous les coûts sont exprimés en euro, car c'est la devise dans laquelle les dons du FFBC doivent être exprimés. Il a été appliqué sur l'ensemble des composantes un taux de 7% pour les imprévus physiques et financiers (hausse moyenne des prix estimée en Afrique centrale sur la base du taux d'inflation du mois d'août 2010). Le résumé des coûts par composante et par catégories de dépenses est présenté dans les tableaux 3.1 et 3.2 ci-après :

Tableau 3.1 : Résumé des coûts estimatifs du programme par composante (en Euro)

COMPOSANTES	Monnaie locale	Devises	Total	% Devises
Appui aux activités de coordination du RIFFEAC	700 384	932 000	1 632 384	57,1
Appui à la formation technique	1 500 440	1 897 000	3 397 440	55,8
Appui à la formation universitaire et à la recherche	1 900 105	3 029 000	4 929 105	61,5
Gestion du projet	752 671	429 554	1 182 225	36,3
Coût estimatif de base	4 853 600	6,287 554	11 141 154	56,4
Imprévus (7%)	313 502	185 329	498 831	37,2
Coût estimatif total	5 167 102	6 472 883	11 639 985	55,6

Tableau 3.2 Résumé des coûts estimatifs du financement FFBC par catégories de dépenses

Catégories de dépenses	FFBC	ACDI	LAVAL	CERFO	INWENT	RIFFEAC	COÛT TOTAL
Travaux	1 412 573						1 412 573
Biens	1 431 258	200 000					1 631 258
Services	3 186 645	500 000	565 000	375 000	125 000	375 000	5 126 645
Divers	717 497	500 000					1 217 497
Fonctionnement	378 181	375 000			1 000 000		1 753 181
Coût de base estimatif	7 126 154	1 575 000	565 000	375 000	1 125 000	375 000	11 141 154
Imprévus (7%)	498 831						498 831
Coût total	7 624 985	1 575 000	565 000	375 000	1 125 000	375 000	11 639 985

2.5.2 Le financement du projet d'un coût total de **11 639 992 euro** sera assuré par le FFBC à hauteur de 66%, soit **7 624 992 euro**, l'ACDI à hauteur de 14%, soit **1 575 000 euro**, l'Université LAVAL, à hauteur de 5%, soit **565 000 euro**, le CERFO à hauteur de 3%, soit **375 000 euro**, INWET à hauteur de 10%, soit **1 125 000 euro** et le RIFFEAC à hauteur de 3%, soit **375 000 euro**. La répartition des coûts par source de financement est présentée dans le tableau 3.3 ci-dessous.

Tableau 3.3: Sources de financement (en euros)

Sources de financement	Monnaie locale	Devises	Total	% Total
FFBC	4 792 109	2 832 883	7 624 992	66
ACDI	0	1 575 000	1 575 000	14
LAVAL	0	565 000	565 000	5
CERFO	0	375 000	375 000	3
INWENT	0	1 125 000	1 125 000	10
RIFFEAC	375 000	0	375 000	3
Coût total estimatif du programme	5 167 109	6 472 883	11 639 992	100

2.5.3 Le calendrier des dépenses par composante et par source de financement se présente comme indiqué dans le tableau 3.4 ci-dessous :

Tableau 3.4 : Calendrier des dépenses par composante (euro)

Composantes/Sources de financement	2 011	2 012	2 013	Total
FINANCEMENT FFBC				
Appui aux activités de coordination du RIFFEAC	397 501	193 528	216 355	807 384
État des lieux et harmonisation des programmes universitaires et techniques	121 585	10 637	10 637	142 859
Publication d'une revue scientifique forestière	44 359	65 127	32 564	142 050
Appui à la formation continue	231 557	22 434	22 434	276 425
Appui au développement du mécanisme de financement de la recherche	0	95 330	150 720	246 050
Appui à la formation technique	814 873	1 330 061	802 506	2 947 440
Améliorations des infrastructures et des équipements	268 724	753 785	346 741	1 369 250
Support à la formation	425 637	425 637	425 637	1 276 911
Support aux forêts d'enseignement	120 512	150 640	30 128	301 280
Appui à la formation universitaire et à la recherche	968 007	1 248 182	722 916	2 939 105
Améliorations des infrastructures et des équipements	169 287	374 115	74 823	618 225
Support à la formation	572 760	572 760	572 760	1 718 280
Support à la recherche		150 667	75 333	226 000
Support aux forêts d'enseignement et de recherche	225 960	150 640		376 600
Gestion du projet	191 534	120 346	120 346	432 226
Cellule d'exécution du programme	189 275	118 087	118 087	425 449
Comité technique du programme	1 506	1 506	1 506	4 518
Comité de pilotage du programme	753	753	753	2 259
Coût de base estimatif FFBC	2 371 915	2 892 117	1 862 122	7 126 154
Imprévus (7%)	166 034	202 448	130 349	498 831
Coût total estimatif du financement FFBC	2 537 949	3 094 565	1 992 471	7 624 985
FINANCEMENT ACDI				
Appui aux activités de coordination du RIFFEAC	50 000	12 500	12 500	75 000
État des lieux et harmonisation des programmes universitaires et techniques	50 000	12 500	12 500	75 000
Appui à la formation technique	25 000	25 000	25 000	75 000
Support à la formation	25 000	25 000	25 000	75 000
Appui à la formation universitaire et à la recherche	610 000	410 000	405 000	1 425 000
Améliorations des infrastructures et des équipements	200 000	0	0	200 000
Support à la formation	250 000	250 000	250 000	750 000
Support à la recherche	160 000	160 000	155 000	475 000
Coût total estimatif du financement ACDI	685 000	447 500	442 500	1 575 000
FINANCEMENT LAVAL				
Appui à la formation universitaire et à la recherche	200 000	200 000	165 000	565 000
Support à la formation	100 000	100 000	100 000	300 000
Support à la recherche	100 000	100 000	65 000	265 000
Coût total estimatif du financement LAVAL	200 000	200 000	165 000	565 000
FINANCEMENT CERFO				
Appui à la formation technique	200 000	100 000	75 000	375 000
Support à la formation	200 000	100 000	75 000	375 000
Coût total estimatif du financement CERFO	200 000	100 000	75 000	375 000

FINANCEMENT INWENT				
Appui aux activités de coordination du RIFFEAC	230 000	260 000	260 000	750 000
Publication d'une revue scientifique forestière	30 000	30 000	30 000	90 000
Appui à la formation continue	200 000	30 000	30 000	260 000
Appui au développement du mécanisme de financement de la recherche	0	200 000	200 000	400 000
Gestion du projet	175 000	100 000	100 000	375 000
Equipe de gestion	175 000	100 000	100 000	375 000
Coût de base estimatif n INWENT	405 000	360 000	360 000	1 125 000
FINANCEMENT RIFFEAC				
Appui aux activités de coordination du RIFFEAC				
Gestion du projet	175 000	100 000	100 000	375 000
Equipe de gestion	175 000	100 000	100 000	375 000
Coût de base estimatif du financement RIFFEAC	175 000	100 000	100 000	375 000
COÛT TOTAL FINANCEMENT				
	4 202 949	4 302 065	3 134 971	11 639 985

2.6 Zone et bénéficiaires du projet

2.6.1 Le projet est de portée régionale et couvre neuf pays du bassin du Congo constitués d'environ 66 millions d'habitants dont 22 millions vivant à l'intérieur des 200 millions d'ha de forêt du bassin du Congo. Les bénéficiaires directs sont : la coordination du RIFFEAC et les dix huit (18) établissements nationaux et régionaux identifiés dans neuf pays du bassin du Congo qui verront leurs capacités techniques et matérielles renforcées; 520 experts qui recevront une formation de haut niveau universitaire et 1 200 experts et techniciens qui recevront une formation moyen de niveau secondaire et pré universitaire.

2.6.2 Ce programme de renforcement des capacités techniques et des ressources humaines tant sur le plan qualitatif et quantitatif, répondra aux besoins exprimés par les pays et confirmés dans l'étude de la FAO (2006) relative aux besoins de formation en Afrique centrale. Plus de 22 millions de personnes soit, les 1/3 de la population totale du bassin du Congo vivant dans les forêts seront impactés par les résultats de ce projet.

2.6.3 L'impact du projet se situe à deux niveaux : a) l'amélioration des revenus des populations suite à l'accessibilité aux emplois après les différentes formations techniques et universitaires et; b) les politiques nationales et régionales de gestion durable des ressources forestières seront bien développées au sein de chaque pays à la suite du renforcement des capacités des ressources humaines, assurant ainsi une meilleure gestion des ressources forestières, levier de développement en Afrique centrale.

2.7 Approche participative pour l'identification, la conception et l'exécution du projet

2.7.1 Suite à l'appel à propositions lancé en décembre 2009, le RIFFEAC de concert avec le CERFO, l'Université de LAVAL ainsi que certains acteurs clefs de la COMIFAC ont élaboré la note conceptuelle qui a été approuvée lors du septième Conseil de Direction du FFBC tenu à Tunis le 7 mars 2010. La proposition détaillée a été élaborée de manière participative avec la contribution des experts de la Banque, du FFBC, des dix (18) établissements de formation identifiés dans les neuf pays du bassin du Congo ainsi que les partenaires clefs du présent projet (RIFFEAC-CERFO- Université de LAVAL). La phase d'exécution du projet impliquera outre les

dix huit établissements de formation identifiés, les partenaires clés du projet, le Secrétariat exécutif de la COMIFAC et les apprenants de chacun des 18 établissements de formation des pays de la COMIFAC.

2.8 Prise en considération de l'expérience du groupe de la banque et des leçons tirées dans la conception du projet

2.8.1 La Banque contribue présentement au financement du Programme d'Appui à la Conservation des Ecosystèmes du Bassin du Congo (PACEBCo) pour un montant de 35,28 Millions d'UC. Ce programme a pour objectif de contribuer à la gestion durable et concertée des ressources forestières et des aires protégées représentatives de la diversité biologique et des écosystèmes de la région d'Afrique Centrale. L'approche participative utilisée dans le cadre de ce projet dont certaines composantes traitent du renforcement de capacités de deux des dix huit établissements de formation en foresterie a été capitalisée dans le cadre du présent projet.

2.8.2 L'analyse du portefeuille de la Banque dans les pays du Bassin dénote que la performance des projets est généralement jugée insuffisante. Plusieurs facteurs expliquent cette situation: (i) la faiblesse des taux de décaissements ; (ii) les retards dans la satisfaction des conditionnalités pour le premier décaissement; (iii) le retard dans la mobilisation des fonds de contreparties des pays; (iv) le retard dans la soumission des rapports d'audit et des rapports trimestriels d'activités; (v) la faible maîtrise des règles et procédures de la Banque et ; (vi) l'insuffisante implication des bénéficiaires dans la conception et la mise en œuvre des projets.

2.8.3 Tirant les leçons de ces expériences passées et en plus de celles capitalisées par les principaux acteurs dont le RIFFEAC, le LAVAL et le CERFO, le programme a été conçu en prenant en compte ce qui suit : (i) l'utilisation d'organismes partenaires de la COMIFAC; (ii) l'utilisation d'une structure spécialisée expérimentée dans la gestion des projets : le RIFFEAC, au lieu des Gouvernements individuels, ce qui nécessiterait de multiples dons nationaux; contributions des contreparties et des conditions à remplir au niveau national; (iii) l'engagement du RIFFEAC et de ses partenaires à contribuer au financement du projet.

2.9 Principaux indicateurs de performance

2.9.1 Les principaux indicateurs de performance présentés dans le cadre logique de gestion axée sur les résultats sont définis sur trois niveaux : (i) la finalité du projet; (ii) l'objectif du projet et (iii) les composantes. Au niveau de la finalité, ils concernent le taux de dégradation de l'écosystème du Bassin du Congo. Au niveau de l'objectif du projet, ces indicateurs concernent : (i) la quantité et la qualité des institutions de formation; (ii) la quantité et la qualité des cadres formés. Les indicateurs de performance au niveau des composantes sont liés à : (i) la capacité du RIFFEAC à remplir son mandat par l'exécution de son plan opérationnel à au moins 70 % et dans les délais requis; (ii) la quantité et la qualité des infrastructures d'enseignements techniques secondaires et nombre d'experts hautement qualifiés formés dans le domaine technique secondaire ; (iii) la quantité et la qualité des infrastructures d'enseignements universitaires et nombre d'Hommes/Femme (H/F) formés dans le domaine universitaire et; (iv) la mise en œuvre des outils de gestion, de suivi et de coordination du projet.

FAISABILITE DU PROJET

3.1 Performances économiques et financiers

3.1.1 Faisabilité technique : La réalisation technique du projet ne devrait pas rencontrer de difficultés. Le projet sera exécuté par la coordination de RIFFEAC qui dispose d'un personnel compétent. Il sera assisté des partenaires techniques identifiés à savoir le CERFO et l'Université de LAVAL, lesquels disposent d'une bonne expérience professionnelle en Afrique centrale, d'un personnel technique qualifié et de bons outils de formation et de recherche. Le projet durera trente six mois.

3.1.2 Rentabilité économique et financière : La nature du projet rend complexe le calcul de la rentabilité économique et financière. Toutefois, le projet générera des bénéfices intangibles mais dont la mesure est complexe. De même, le potentiel d'emplois accessibles aux apprenants formés, constituerait un indicateur économique mesurable. Par ailleurs, les extrants du projet connus ne donnent nécessairement pas lieu à un calcul de rentabilité. Ces bénéfices portent essentiellement sur : le nombre croissant d'experts formés à tous les niveaux de formation; les établissements de formation renforcés; la coordination RIFFEAC plus efficace à remplir ses missions en faveur de la gestion durable des ressources forestières du bassin du Congo; la formation continue profitable permettant la mise à jour des connaissances au profit des acteurs clefs de la région pour une gestion durable des forêts du bassin du Congo.

3.2 Impact environnemental et social

Impact environnemental

3.2.1 Le présent projet est classé dans la catégorie environnementale 3 selon les critères de la Banque. Cette catégorisation se justifie par le fait que le projet n'a aucun impact environnemental négatif. Les activités identifiées dans le cadre de ce projet sont essentiellement des activités de formation et de renforcement des capacités des établissements de formation forestière. Les forêts d'enseignements ne seront pas affectées, dans la mesure où les travaux pratiques porteront essentiellement sur les techniques de gestion durable des forêts.

Changement climatique

3.2.2 L'amélioration qualitative et quantitative des ressources humaines, permettra aux neuf pays membres du bassin du Congo, de mieux développer les politiques de gestion durable des ressources forestières en Afrique centrale. Les politiques nationales et régionales mieux développées se traduiront à terme par une réduction de la déforestation et une augmentation de la couverture forestière, nécessaire pour la stabilisation du climat.

Impact social

3.2.3 Le projet permettra de former des ressortissants de neuf pays du bassin du Congo, donnant ainsi la possibilité à ces formés de trouver des emplois. Les personnes formées formeront à leur tour les populations dans chacun des pays au profit d'une gestion durable de leurs ressources forestières. A terme, les emplois ainsi générés indirectement contribueront à améliorer les revenus des populations dans les neuf pays cibles du bassin du Congo.

Genre

3.2.4 Les femmes scolarisables dans chacun des neuf pays du bassin du Congo, bénéficieront aussi de la formation au sein des dix huit (18) établissements de formation identifiés par le projet. Les femmes ainsi formées pourront accéder au monde professionnel et accroître ainsi leurs revenus.

Déplacement involontaire de populations

3.2.5 Le projet n'entraînera aucun déplacement involontaire de populations. Toutes les activités identifiées du projet portent essentiellement sur le renforcement des capacités des établissements de formation, et la formation des étudiants se fera au sein des établissements existants.

EXECUTION

4.1 Disposition en matière d'exécution

Dispositions institutionnelles

4.1.1 L'exécution du projet sera assurée par le RIFFEAC, en partenariat avec CERFO et de l'Université de LAVAL. Cet arrangement institutionnel a été conclu entre ces trois entités dans le cadre d'un accord qui a été signé le 29 mai 2009. Le RIFFEAC est l'agence technique d'exécution de la COMIFAC pour la mise en œuvre de l'axe 7 de son plan de convergence. Le RIFFEAC est une association à vocation régionale et sans but lucratif, dûment constituée en vertu de l'arrêté ministériel No 082/A/MINAT/28 mai 2008. Son siège social est à Yaoundé au Cameroun. Le RIFFEAC dispose en son sein d'un personnel permanent constitué principalement d'experts forestiers et en environnement et d'enseignants. Son rôle principal consiste en la coordination et suivi des activités de formation et de recherche forestière et environnementale en Afrique centrale. Tous les établissements de formation en foresterie en Afrique centrale sont membres du RIFFEAC et agissent en conséquence. La COMIFAC est l'organe de tutelle du RIFFEAC.

4.1.2 Le CERFO a été constitué en 1984 en corporation à but non lucratif. Ses lettres patentes et ses règlements prévoient un Conseil d'administration composé de neuf personnes représentant les diverses entités du monde de la foresterie, dont l'industrie, l'enseignement et la recherche. Cette corporation est un chef de file au Québec (Canada) en transfert de technologies forestières. Il est actif dans tous les domaines de la foresterie. Le CERFO intervient en Afrique depuis 1998. Ses activités internationales comprennent plusieurs projets réalisés avec l'appui de l'ACDI dont celui du Cameroun (1988-1989) pour l'élaboration d'un programme de formation pour des professeurs de lycées techniques au Cameroun; celui de 1991-1992 pour la formation de deux ingénieurs forestiers brésiliens; le Programme de formation pour stagiaires chinois (1991-1993); la présentation du programme de forêt modèle à Mexico (1993-1994); les technologies de sciage au Brésil (1994-1995); l'Inventaire des bois précieux au Costa Rica (2000-2001); l'Appui à la formation en gestion des ressources naturelles dans le bassin du Congo (CERFO sous-traitant de LAVAL pour le volet technique 2008-2013).

4.1.3 L'Université de LAVAL est une corporation créée par la Loi de l'Assemblée nationale du Québec le 8 décembre 1970 et promulguée par le Lieutenant-gouverneur en conseil le 1^{er} septembre 1971 qui a été modifiée par l'Assemblée nationale du Québec le 16 mai 1991. Elle a été sanctionnée par le Lieutenant-gouverneur en conseil le 23 mai 1991. L'Université de LAVAL a une longue expérience de coopération internationale avec près de 2 315 étudiants d'origine étrangère. Cette institution administre des subventions de recherche et de développement à l'échelle internationale (332 074 000 \$ CAN en 2008) et se classe parmi les premières universités au Canada avec plus de 550 ententes signées. La Faculté de Foresterie, de Géographie et de Géomatique de

l'Université Laval (FFGG) est l'une des plus anciennes facultés et compte parmi les 16 facultés de l'Université. Elle est la seule dans toute la province du Québec et son engagement dans la formation forestière internationale dans le bassin du Congo remonte en 1968 avec une mission de la FAO sur l'éducation forestière.

4.1.4 La gestion quotidienne du projet sera assurée par une Equipe de gestion du Projet (EGP) constituée principalement du personnel de RIFFEAC et ayant une expérience avérée dans la gestion de projets. Les activités de l'EGP consisteront à assurer l'exécution quotidienne du projet. Cette tâche exigera la préparation des plans de travail et budget, le suivi des activités de terrain, la gestion administrative, comptable et financière du projet et la production des rapports d'activités. L'EGP sera composée : d'un chargé du projet, d'un comptable et d'un assistant. Les deux premiers membres seront désignés par le Président de RIFFEAC après avis de non objection du FFBC. L'EGP sera assistée par un comité technique de suivi du projet (CTSP), constitué des Directeurs des institutions de formations nationales partenaires et dont la liste des jointe en annexe 4. Ce CTSP constitue l'organe technique d'avis.

4.1.5 Un comité de pilotage (CP) sera également mis en place au niveau du RIFFEAC. Il sera constitué du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC (Président) et des membres du Conseil d'administration du RIFFEAC. Il constitue l'organe d'orientation et de facilitation du projet.

Dispositions relatives à l'acquisition des biens, travaux et services

4.1.6 Les modes d'acquisition des biens, travaux et services au titre des ressources octroyées par le FFBC sont régies par les règles du Groupe de la Banque africaine de développement telles que définies dans les Règles de procédure pour l'acquisition des biens et travaux (édition 2008) et les Règles de procédure pour l'utilisation des consultants (édition 2008) et telles que modifiées par les procédures opérationnelles du FFBC. Le RIFFEAC préparera un plan de passation des marchés sur une période de 18 mois, qui devra être soumis pour approbation par le Secrétariat du FFBC avant le démarrage du projet Ce plan sera actualisé chaque année.

4.1.7 Les marchés de biens d'un montant inférieur ou égal à 20.000 UC (équivalent à 24.000 €), les marchés de travaux d'un montant inférieur ou égal à 50.000 UC (équivalent à 59.000 €) ainsi que les contrats de services d'un montant inférieur ou égal à 20.000 UC (équivalent 24.000 €) seront approuvés par RIFFEAC et revus à posteriori par le Secrétariat du FFBC. Les capacités de l'agence d'exécution seront renforcées par une formation en acquisition et gestion des contrats dans le cadre de la revue à posteriori. Les cinq (05) premières acquisitions feront l'objet d'une revue à priori par le FFBC avant la mise en place de la revue à posteriori. Les dispositions relatives à l'acquisition des biens, travaux et services sont résumées dans le tableau 4.1 ci-après.

Tableau 4.1 : Dispositions relatives aux acquisitions (en euro)

CATEGORIES	Budget FFBC				
	Liste restreinte	CF	AON	Autres	TOTAL
TRAVAUX					1 412 573
AMENAGEMENTS			1 200 000		1 200 000
CONSTRUCTIONS ET RÉHABILITATIONS		212 573			212 573
BIENS					1 431 258
VEHICULES		56 054			56 054
ÉQUIPEMENTS			1 375 203		1 375 203
SERVICES					3 186 646
FORMATION ¹				2105257	
ASSISTANCE TECHNIQUE ²				954967	
ETUDE	126422				
SERVICES CONTRACTUELS					
DIVERS					717 497
PERSONNEL					378 181
Honoraires et indemnités de la CEP ³				104 934	
Frais de fonctionnement ⁴				98 357	
Voyages et missions ⁵				174 890	
IMPREVUS (7%)					498 831
Total					7 624 985

4.1.8 **Travaux** : Des travaux d'aménagement, seront réalisés en plusieurs lots suivant les procédures d'appel d'offre national (AON), pour un budget total n'excédant pas 1.200 000 euro, (avec un montant maximum de 200 000 euro par marché). Les constructions et réhabilitations (montant 212 573 euro) seront réalisées selon les procédures de consultation de fournisseur (montant maximum par marché de 50 000 euros).

4.1.9 **Biens** : L'acquisition d'un véhicule destiné au suivi des activités du projet pour un budget de 56.054 euro se fera par consultation de fournisseur ; le matériel de bureau (budget 600 000 €) et les équipements informatiques et formation (budget 775 203 €) seront acquis selon la procédure d'appel d'offres national, avec un montant maximal par marché n'excédant pas 200 000 euro.

4.1.10 **Services** : Des consultants pour la formation et l'assistance technique seront organisés avec les partenaires du projet selon la procédure de gré à gré (autre) pour un budget n'excédant pas 3.060.224 euro. Les services liés à l'assistance technique (CERFO et LAVAL) seront acquis de gré à gré au regard du partenariat classique réussi qui existe entre RIFFEAC et CERFO, et par ailleurs co-financiers du projet. Les conventions de ces marchés feront l'objet d'une revue préalable du FFBC avant leur signature. Des consultants pour des études seront recrutés sur la base d'une liste

¹ Dépenses telles que bourses, budgets de recherche, etc.; pas de fournisseurs.

² Contrats gré à gré entre RIFFEAC, CERFO et LAVAL, partenaires du projet depuis le début.

³ Indemnités, *per diems*, frais de voyages, etc.; pas de fournisseurs.

⁴ Petites dépenses telles que fournitures diverses, petits achats, etc.

⁵ Même chose que note 3.

restreinte pour un budget de 126.422 euro. La méthode de sélection se fera conformément aux procédures de la Banque pour le recrutement des consultants individuels.

4.1.11 Pour les contrats estimés à moins de 200.000 UC ou son équivalent en Euros attribués à des cabinets de consultants et de 50.000 UC ou son équivalent en Euros attribués à des consultants individuels, l'Agence d'exécution peut limiter la publication de l'avis à manifestation d'intérêt aux journaux nationaux et régionaux. Cependant, tout consultant éligible, qu'il soit régional ou pas, qui souhaite fournir les services sollicités peut exprimer son intention de figurer sur la liste restreinte. Pour les contrats estimés à plus de 200.000 UC ou son équivalent en Euros pour les cabinets de consultants et de 50.000 UC ou son équivalent en Euros pour les consultants individuels, l'avis à manifestation d'intérêt devra être publié sur UNDB online et sur le site Internet de la Banque.

4.1.12 La catégorie « Autres » se rapporte d'une part, aux marchés dont le prestataire est connu et résulte de l'accord de coopération signé le 29 mai 2009 entre les trois partenaires du projet, et d'autre part au marché de gré à gré.

4.1.13 La catégorie « Divers » se rapporte au fonctionnement : Les acquisitions relatives au fonctionnement (maintenance, fournitures, transports, etc..) se feront par consultation des fournisseurs (CF)

4.1.14 Procédure de revue : les documents suivants sont soumis à la revue et l'approbation de la Banque avant leur publication : Avis général de passation de marchés, Avis d'appel d'offres, Avis à manifestation d'intérêt, Dossiers d'appel d'offres ou Demandes de propositions aux consultants, Rapport d'évaluation des offres des entreprises/fournisseurs comportant les recommandations relatives à l'attribution des marchés (biens) ou Rapport d'évaluation des propositions techniques des consultants, Projets de marchés des biens et travaux s'ils sont modifiés et différents des projets de contrat figurant dans les dossiers d'appel d'offres, Rapports d'évaluation des propositions financières des consultants comportant les recommandations d'attribution des contrats accompagné du procès verbal de négociations et projet de contrat paraphé.

4.1.15 Revue à posteriori : Les marchés de biens et services d'un montant inférieur ou égal à 20 000 UC ou son équivalent en euros et travaux d'un montant inférieur ou égal à 50.000 UC ou son équivalent en euros seront approuvés par l'organe d'exécution et revus a posteriori par la Banque après une revue à priori satisfaisante des cinq (05) premiers marchés par la Banque. Les dossiers de passation de marchés, y compris les demandes de prix, les fiches d'évaluation et l'attribution des marchés, seront conservés auprès de l'organe d'exécution à des fins de revue périodique par des missions de supervision du FFBC.

4.1.16 Organe d'exécution : RIFFEAC sera chargé de l'acquisition des biens/travaux/services de consultants/services de formation. Les ressources, capacités, expertise et expérience de l'agence d'exécution ont été analysées et jugées suffisantes pour entreprendre les activités de passation des marchés requises dans le cadre du projet.

4.1.17 Plan de passation des marchés : La Banque examinera les dispositions prises par l'agence d'exécution pour la passation des marchés dans le cadre du plan de passation des marchés, pour s'assurer de leur conformité avec l'accord de don et ses Règles en la matière. Le plan de passation des marchés couvrira une période initiale d'au moins 18 mois. L'agence d'exécution mettra à jour ledit plan tous les ans ou selon que de besoin, mais toujours sur les 18 mois suivants pendant la durée de mise en œuvre du projet. Toute proposition de révision du plan de passation des marchés sera soumise à la Banque pour approbation préalable.

Dispositions relatives aux décaissements

4.1.18 Le donataire du projet est le RIFFEAC conformément au protocole d'accord signé le 29 mai 2009 entre les trois partenaires du projet. Les ressources du don FFBC seront décaissées conformément aux règles de procédures de la Banque et aux procédures opérationnelles du FFBC. Deux méthodes de décaissement suivantes seront utilisées : (i) la méthode du paiement direct pour le paiement des contrats d'un montant supérieur à 24.000 €, relatifs aux travaux, biens et services; (ii) la méthode du compte spécial ou Fonds de roulement (FDR) pour les contrats de travaux, biens et services d'un montant inférieur à 24.000 € et pour la couverture des coûts opérationnels, les indemnités du personnel impliqué dans le projet, ainsi que les frais divers de gestion.

4.1.19 Pour recevoir les ressources du don, le bénéficiaire du don ouvrira un compte spécial au nom du projet dans une banque commerciale acceptable par la Banque. Les décaissements se feront selon les dispositions du manuel de décaissement de la Banque, et sous forme d'avance conformément à un programme de travail et budget annuels préalablement approuvés par le Secrétariat du FFBC. Chaque demande de décaissement ou d'avance sera soumise au Secrétariat du FFBC pour approbation et couvrira une période maximale de six mois d'activités. Le réapprovisionnement du compte spécial se fera sur la base des demandes du RIFFEAC, accompagnées des justificatifs d'au moins 50% de l'avance précédemment reçue.

Rapports financiers et audit.

4.1.20 La comptabilité et le suivi budgétaires se feront suivant un logiciel comptable reconnu. Les états financiers du projet et le compte spécial feront l'objet d'un audit annuel sous la responsabilité du Secrétariat du FFBC. A ce sujet, le Secrétariat du FFBC retiendra un auditeur externe sur la base des termes de référence conformes au modèle type de la Banque. Cet auditeur sera chargé de procéder à une évaluation à posteriori et à un examen des pièces justificatives ainsi qu'à l'audit du projet financé par le FFBC.

4.2 Suivi-évaluation

4.2.1 RIFFEAC sera chargé du suivi-évaluation du projet sur la base des documents de référence du projet. RIFFEAC, en collaboration avec ses partenaires du projet, produira des rapports d'activités semestriels et annuels qui préciseront en particulier, l'état d'exécution du projet, les acquisitions réalisées, le niveau d'exécution des dépenses, les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du projet et les mesures correctives prises ou envisagées pour améliorer la gestion du projet. En outre, RIFFEAC, en collaboration avec ses partenaires, préparera chaque année un plan de travail annuel et de budget qu'il soumettra au Secrétariat du FFBC. La COMIFAC, organe de tutelle du RIFFEAC prévoit également des activités régaliennes de suivi-évaluation. Ces activités se feront de ce fait dans le cadre du présent projet. A cet effet, la COMIFAC produira un rapport annuel de suivi-évaluation dont une copie sera dressée au FFBC.

4.2.2 Le projet sera en outre supervisé de manière périodique par le Secrétariat du FFBC en collaboration avec la Banque, et notamment avec l'assistance de son Bureau régional à Yaoundé, pour vérifier les réalisations du projet sur le terrain, donner des orientations et formuler des recommandations en vue d'une meilleure efficacité dans la gestion du projet. Le Chargé des opérations du FFBC basé à Yaoundé fera un suivi plus rapproché du projet.

4.2.3 A la fin du projet, le RIFFEAC rédigera le rapport d'achèvement du projet qu'il soumettra au Secrétariat du FFBC. Ce dernier effectuera une mission d'évaluation terminale pour valider les réalisations et performances effectives du projet et répertorier les enseignements tirés afin d'établir une liste des meilleures pratiques pour les opérations futures.

4.3 Gouvernance

4.3.1 Les règles de la Banque s'appliqueront pour tout ce qui se rapportera à la gestion du présent projet, et notamment les règles relatives à la passation des marchés. Le RIFFEAC a une expérience avérée en matière de gestion des projets pour avoir exécuté avec satisfaction depuis 2003, des projets de formation dont : le Projet OIBT/IPFE relatif à l'Appui à la mise à jour de la formation en aménagement forestier et la gestion des concessions forestières dans les écoles forestières d'Afrique Centrale, 2003-2005; le Projet EU d'Appui Régional à l'ENEF et l'ERAIFT, 2004-2008; le Projet MAE-France d'Appui à la Formation, la Recherche et à l'Information dans le Bassin du Congo (FORINFO), 2004-2009; le projet ACDI FOGRN (Cameroun, Gabon, RDC, 2008-2013); et le Programme InWEnt de construction et de renforcement des capacités professionnelles pour la gestion durable des forêts du Bassin du Congo (2010-2013).

4.3.2 Toutefois, l'implication active des experts de la Banque, dans le contrôle des dossiers et des attributions, permettra de réduire considérablement d'éventuels dérapages. De même, en vue d'atténuer les risques liés à la gestion financière, le FFBC entreprendra des missions de supervision régulières et formera le personnel de la CEP sur les règles et procédures de la Banque.

4.4 Durabilité

4.4.1 La durabilité du projet procède d'abord de sa conformité avec les politiques et stratégies nationales élaborées par les différents Gouvernements en matière de la formation. Les autres éléments qui fondent la durabilité du projet incluent : (i) l'approche intégrée participative qui facilitera l'appropriation définitive du projet par les différents acteurs, dans la mesure où ce sont les acteurs identifiés dans chaque pays qui exécuteront les activités du projet sur le terrain ; (ii) son mode de financement et la manière dont il est géré. En effet, le financement du projet est garanti par le cofinancement des partenaires clefs du projet qui ont une forte expérience dans la thématique du projet. En outre, la formation des acteurs constitue en elle-même un facteur de durabilité.

4.4.2 La création d'une ligne budgétaire au sein de la COMIFAC pour soutenir le RIFFEAC en tant qu'organe technique pour la mise œuvre de certains axes stratégiques de son Plan de convergence constitue un paramètre de la durabilité. Les établissements de formation renforcés au terme du présent projet, disposeront des arguments nécessaires pour pérenniser les activités de formation réclamées au sein de chaque pays.

4.5 Gestion des risques

4.5.1 La matrice du projet indique les principaux risques et les mesures d'atténuation préconisées. Le tableau 4.5 suivant indique les principaux risques et les alternatives adéquates.

Tableau 4.5 : Risques et mesures de réduction

Risques	Mesures de réduction du risque
Les politiques d'interventions de RIFFEAC ne sont pas harmonisées avec celles de la COMIFAC	Lobbying et sensibilisation par la COMIFAC
Les partenaires locaux de RIFFEAC ne sont pas associés au processus	Sensibilisation, lobbying de la COMIFAC
Démotivation des membres de la coordination suite au traitement non approprié par la tutelle	Sensibilisation, lobbying de la COMIFAC
L'État déclassé les forêts d'enseignement/ destruction des forêts d'enseignement (incendie, pillage) et les bénéficiaires ne sont pas associés au développement des supports de formation	Lobbying de la COMIFAC auprès des autorités gouvernementales et sensibilisation auprès de RIFFEAC en faveur de l'implication des bénéficiaires.
Les politiques gouvernementales en matière de formation universitaire et de recherche sont brusquement modifiées et ne sont plus en harmonie avec les programmes de travail de RIFFEAC.	Sensibilisation par la COMIFAC
Mutation inopinée d'un membre de la coordination de RIFFEAC	Sensibilisation des autorités compétentes par le FFBC et la COMIFAC
Les politiques gouvernementales en matière de formation universitaire et de recherche sont brusquement modifiées et ne sont plus en harmonie avec les programmes de travail de RIFFEAC.	Sensibilisation par la COMIFAC

4.6 Développement des connaissances

4.6.1. La Banque a développé plusieurs projets portant notamment sur l'amélioration et la vulgarisation des connaissances et la gestion durable des ressources naturelles. De ce fait, le projet offrira l'opportunité à la Banque de mettre ses connaissances à profit en faveur des acteurs locaux impliqués dans la mise en œuvre du présent projet.

4.6.2. Le projet en lui-même porte sur le renforcement des capacités au niveau local, national et sous régional. Ce renforcement des capacités se traduira en particulier par une amélioration des connaissances en foresterie, environnement et climat. L'expérience de la Banque dans ces thématiques, doublée d'une expertise de qualité disponible auprès des partenaires du projet, permettront à coup sûr d'atteindre les objectifs du projet et de ce fait, de mieux définir les politiques de gestion durable des forêts et de les mettre en œuvre.

CADRE JURIDIQUE

5.1 Instrument légal

5.1.1 Le cadre légal du présent projet est un protocole d'accord de don entre le RIFFEAC, un organe technique de la COMIFAC qui est le donataire, et la Banque. Ce document comprendra les termes et conditions du don.

5.2 Conditions associées à l'intervention de la Banque

5.2.1 L'intervention de la Banque est sujette à la réalisation des conditions particulières suivantes :

A. Conditions préalables à l'entrée en vigueur du don

5.2.2 L'entrée en vigueur du Protocole de don est subordonnée à sa signature par le RIFFEAC et la Banque.

B. Conditions préalables au premier décaissement

5.2.3 Le premier décaissement des ressources du don sera subordonné à la satisfaction par l'emprunteur des conditions spécifiques suivantes :

- (i) Fournir la preuve de l'ouverture d'un compte spécial destiné à recevoir les ressources du Fonds pour les Forêts du Bassin du Congo (FFBC) dans une banque jugée acceptable par la Banque (Cf. 4.14) ;
- (ii) Fournir à la Banque, la preuve de la nomination d'un (1) Chargé de projet et d'un comptable dont les qualifications et expériences professionnelles doivent être préalablement jugées acceptables par la Banque. (Cf. 4.1.4)

C. Autres conditions du don:

- (i) Fournir une preuve de l'engagement financier des Co-financiers.
- (ii) La création d'une ligne budgétaire RIFFEAC au sein de la COMIFAC avant fin 2012

5.3 Conformité avec les politiques de la Banque

5.3.1 Le projet est conforme aux politiques applicables de la Banque, notamment : (i) au Document de Stratégie de la Banque pour les neuf pays concernés membres de la COMIFAC (ii) à la stratégie à moyen terme de la Banque 2008-2012, et (iii) à la politique environnementale de la Banque.

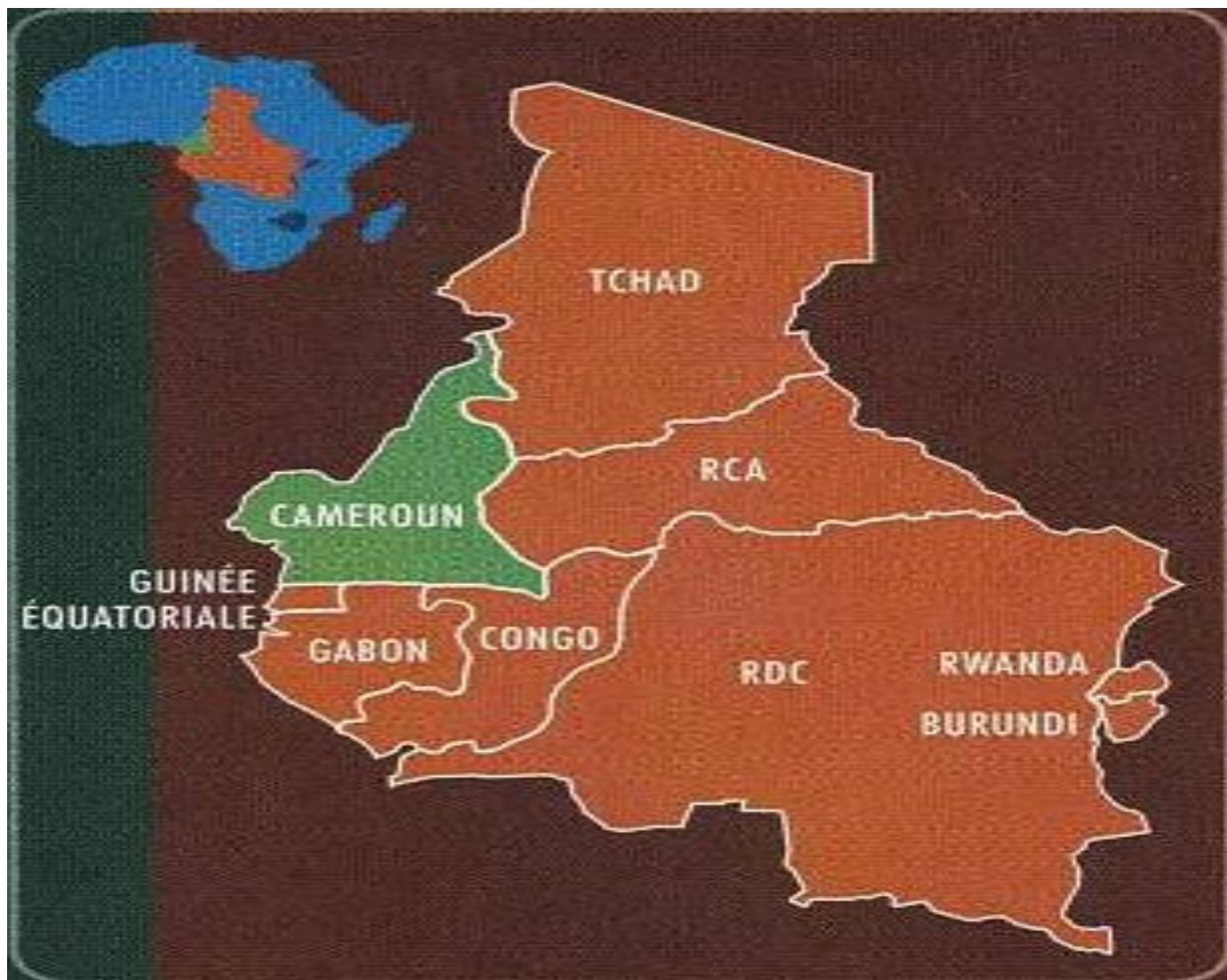
RECOMMANDATION

Au regard de ce qui précède, il est recommandé d'accorder un don du FFBC n'excédant pas **7.624.985** d'euro à RIFFEAC qui servira à la réalisation du projet tel que conçu et décrit dans le présent rapport et sera subordonné aux conditions spécifiées dans le Protocole d'Accord de Don.

Appendice 1 : Indicateurs socioéconomiques comparatifs (bassin du Congo)

INDICATEURS	ANNEE	GROUPE DES PAYS	AFRIQUE	PAYS EN DEVELOPPEMENT	PAYS DEVELOPPES
Indicateurs de Base					
Superficie ('000 Km ²)		4 573	30 307	80 976	54 658
Population totale (millions)	2007	196.0	963.7	5 448.2	1 223.0
Population urbaine (% of Total)	2007	37.0	39.8	43.5	74.2
Densité de la population (au Km ²)	2007	42.9	31.8	65.7	23.0
Revenu national brut (RNB) par Habitant (\$ EU)	2006	639	1 071	2 000	36 487
Participation de la Population Active - Total (%)	2005	40.5	42.3	45.6	54.6
Participation de la Population Active - Femmes (%)	2005	37.6	41.1	39.7	44.9
Valeur de l'Indice sexospécifique de dévelop. humain	2005	0.448	0.486	0.694	0.911
Indice de développement humain (rang sur 174 pays)	2005	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Indice de pauvreté humaine (IPH-1) (% de la pop.)	2005	66.1	36.8
Indicateurs Démographiques					
Taux d'accroissement de la population totale (%)	2007	2.4	2.3	1.4	0.3
Taux d'accroissement de la population urbaine (%)	2007	3.7	3.5	2.6	0.5
Population âgée de moins de 15 ans (%)	2007	44.0	41.0	30.2	16.7
Population âgée de 65 ans et plus (%)	2007	3.1	3.5	5.6	16.4
Taux de dépendance (%)	2007	88.8	80.1	56.0	47.7
Rapport de Masculinité (hommes pour 100 femmes)	2007	100.0	99.3	103.2	94.3
Population féminine de 15 à 49 ans (%)	2007	23.2	24.2	24.5	31.4
Espérance de vie à la naissance - ensemble (ans)	2007	48.1	54.2	65.4	76.5
Espérance de vie à la naissance - femmes (ans)	2007	48.5	55.3	67.2	80.2
Taux brut de natalité (pour 1000)	2007	40.3	36.1	22.4	11.1
Taux brut de mortalité (pour 1000)	2007	16.3	13.2	8.3	10.4
Taux de mortalité infantile (pour 1000)	2007	107.8	85.3	57.3	7.4
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000)	2007	183.0	130.2	80.8	8.9
Indice synthétique de fécondité (par femme)	2007	5.4	4.7	2.8	1.6
Taux de mortalité maternelle (pour 100000)	2004	1 024	723.6	450	8
Femmes utilisant des méthodes contraceptives (%)	2004	13.4	26.6	61.0	75.0
Indicateurs de Santé et de Nutrition					
Nombre de médecins (pour 100000 habitants)	2005	21.8	39.6	78.0	287.0
Nombre d'infirmières (pour 100000 habitants)	2005	125.6	120.4	98.0	782.0
Naissances assistées par un personnel de santé qualifié (%)	2004	47.4	50.4	59.0	99.0
Accès à l'eau salubre (% de la population)	2006	52.6	62.3	80.0	100.0
Accès aux services de santé (% de la population)	2004	54.2	61.7	80.0	100.0
Accès aux services sanitaires (% de la population)	2004	51.0	45.8	50.0	100.0
Pourcent. d'adultes de 15-49 ans vivant avec le VIH/SIDA	2005	3.8	4.7	1.3	0.3
Incidence de la tuberculose (pour 100000)	2005	263.8	300.7	275.0	18.0
Enfants vaccinés contre la tuberculose (%)	2006	68.7	83.7	85.0	93.0
Enfants vaccinés contre la rougeole (%)	2006	63.4	75.4	78.0	93.2
Insuffisance pondérale des moins de 5 ans (%)	2004	29.3	28.6	27.0	0.1
Apport journalier en calorie par habitant	2004	2 581	2 436	2 675	3 285
Dépenses publiques de santé par habitant (en % du PIB)	2005	1.3	2.4	1.8	6.3
Indicateurs d'Education					
Taux brut de scolarisation au (%)					
Primaire - Total	2006	88.9	96.4	91.0	102.3
Primaire - Filles	2005	83.7	92.1	105.0	102.0
Secondaire - Total	2006	62.1	44.5	88.0	99.5
Secondaire - Filles	2004	60.7	41.8	45.8	100.8
Personnel enseignant féminin au primaire (% du total)	2005	45.9	47.5	51.0	82.0
Analphabétisme des adultes - Total (%)	2007	31.6	33.3	26.6	1.2
Analphabétisme des adultes - Hommes (%)	2007	25.0	25.6	19.0	0.8
Analphabétisme des adultes - Femmes (%)	2007	38.0	40.8	34.2	1.6
Dépenses d'éducation en % du PIB	2006	...	4.5	3.9	5.9
Indicateurs d'Environnement					
Terres arables en % de la superficie totale	2005-07	25.1	6.0	9.9	11.6
Taux annuel de déforestation (%)	2000-07	2.3	0.7	0.4	-0.2
Taux annuel de reboisement (%)	2000-07	5.7	10.9
Emissions du CO2 par habitant (tonnes métriques)	2005-07	0.27	1.0	1.9	12.3

Annexe 1 : Zone de couverture du projet



Annexe 2 : Opérations encourues du Groupe de la Banque Africaine de développement

Nom du projet	Source finance	Date d'approbation	Date de clôture	Montant approuvé	Montant non déboursé	Total déboursé	Montant net	% Décais.	% sect.
SECTEUR AGRICOLE				16.75	16.67	0.08	16.75	0.48%	4%
1	PROG. D'AMENAG. LAC TANGANYIKA (RDC)	prêt FAD	17.11.2004	6.79	6.79	0	6.79	0.00%	
	PROG. D'AMENAG. LAC TANGANYIKA (RDC)	don FAD	17.11.2004	4.96	4.96	0	4.96	0.00%	
2	PROJET APPUI FILLIERE COTON –TCHAD	don FAD	29.11.2006	5.00	4.92	0.08	5.00	1.60%	
3	SECTEUR TRANSPORT			263.4	261.8	1.6	263.4	0.59%	61%
4	ROUTE BAMENDA-MAMFE-EKOK-MFUM-ABAKALIKI-	prêt FAD	25.11.2008	150	150	0	150	0.00%	
5	PROGRAMME COSCAP EN AOC(RENFORCEMENT DES	don FAD	27.04.2005	4.60	3.24	1.36	4.60	29.47%	
6	CAMEROUN - FACILITATION DU TRANSPORT	prêt FAD	05.07.2007	48.00	48.00	0	48.00	0.00%	
7	RCA- FACILITATION DU TRANSPORT	don FAD	05.07.2007	27.80	27.80	0	27.80	0.00%	
8	CEMAC - FACILITATION DU TRANSPORT	don FAD	05.07.2007	14.00	13.79	0.21	14.00	1.51%	
9	TCHAD - FACILITATION DU TRANSPORT	don FAD	05.07.2007	19.00	19.00	0	19.00	0.00%	
SECTEUR ENERGIE				112.01	111.53	0.48	112.01	4.01%	26%
10	Projet d'interconnexion NELSAP	prêt FAD	27.11.2008	100.00	100.00	0.00	100.00	0.00	
11	Etude interconnexion élect. Pays CEEAC	don FAD	21.07.2003	2.50	2.02	0.48	2.50	19.27%	
12	Etude INGA et Interconnexions associées	don FAD	30.04.2008	9.51	9.51	0.00	9.51	0.00%	
SECTEUR SOCIAL				33.95	31.32	2.63	33.95	7.74%	8%
13	INIT.PAYS RIVERAINS CONGO OUBANGUI CHARI	don FAD	11.09.2003	6.00	3.90	2.10	6.00	34.99%	
14	APPUI A L'INITIATIVE BASSIN LAC TCHAD	don FAD	26.10.2005	10.00	9.47	0.53	10.00	5.29%	
15	APOC (PHASE III)	don FAD	15.07.2008	15.00	15	0	15	0.00%	
16	INFORMATION EN EAU DU BASSIN CONGO	FAE	17.05.2007	0.40	0.40	0	0.40	0.00%	
17	Charte de l'eau du lac Tchad	FAE	30.05.2007	0.78	0.78	0	0.78	0.00%	
18	PLAN D'ACTION STRATEGIQUE BASSIN CONGO	FAE	30.05.2008	1.77	1.77	0	1.77	0.00%	
SECTEUR MULTISECTEUR				5.57	3.61	1.95	5.57	35.10%	1%
19	Projet de Renf.des Capacités de la CEEAC	don FAD	17.11.2004	2.59	1.56	1.03	2.59	39.86%	
20	CENTRES AFRITAC PHASE II	prêt FAD	20.12.2006	2.98	2.06	0.92	2.98	30.97%	
TOTAL GENERAL				431.68	424.97	6.71	431.68	1.55%	100%
TOTAL PRETS BAD				0	0	0	0		0%
TOTAL PRETS FAD				307.77	306.85	0.92	307.77	0.29%	71%

Annexe 3 : Budget détaillé du programme
Projet élargi de formation en gestion des ressources naturelles dans le bassin du Congo

Coût détaillé du projet (Euros HT)

	Personnel (Euros)	Marchandises (Euros)	Services (Euros)	Travaux (Euros)	Coûts opérationnels (Euros)	Total (Euros)
Composante/Activité						
Composante 100 : Appui aux activités de coordination du RIFFEAC	0	322 283	50 072	0	491 546	863 901
110 : État des lieux et harmonisation des programmes d'études universitaires et techniques		75 299	15 771		51 789	142 859
<i>1101 : Service de consultants (internationaux + nationaux) pour l'état des lieux</i>						
<i>Hypothèse : Dans un premier temps, un consultant africain fera la ceuillette des informations dans les pays.</i>						
<i>Ensuite, un atelier réunira pendant 2 jours un représentant de chaque pays, en plus des conseillers de Laval et CERFO</i>						
<u>Services</u>						
<i>Honoraires consultant régional (30 j. X EU 190/j.)</i>			5 700			
<i>Hébergement et per diems (EU 240/j. X 20 j.)</i>			4 800			
<i>Transport aérien (EU 753 X 7 v.)</i>			5 271			
			<u>15 771</u>			
<i>1102 : Atelier de validation de l'étude</i>						
<u>Coûts opérationnels</u>						
<i>Location d'une salle, rafraîchissements, reproduction de documents, etc.</i>			3 012			
<i>Hébergement et per diems des participants (EU 240/j. X 10 p. X 4j./p.)</i>			9 600			
<i>Transport aérien des participants (9 p. X EU 753)</i>			6 777			
			<u>19 389</u>			
<i>1103 : Achat d'un véhicule et d'équipement de bureau</i>						
<u>Marchandises</u>						
<i>1 véhicule (4 X 4)</i>			37 649			
<i>Meubles, ordinateurs, photocopieurs et autres équipements de bureau</i>			37 649			
			<u>75 299</u>			
<u>Coûts opérationnels</u>						
<i>Véhicule : assurances, entretien, carburant, etc. (EU 900/m X 36)</i>			32 400			
			<u>32 400</u>			
120 : Publication d'une revue scientifique forestière du BC			6 050		136 000	142 050
<i>Un marché sera passé pour les frais d'édition et de publication; un marché sera passé pour l'assis. techn.</i>						
<u>Services</u>						
<i>Honoraires conseiller de Laval (5 j. X EU 415/j.)</i>			2 075			
<i>Honoraires conseiller de CERFO (5 j. X EU 415/j.)</i>			2 075			
<i>Honoraires consultant régional (10 j. X EU 190/j.)</i>			1 900			
			<u>6 050</u>			
<u>Coûts opérationnels</u>						
<i>Frais d'édition et de publication (4 numéros X EU 34 000/unité)</i>			136 000			
			<u>136 000</u>			

Projet élargi de formation en gestion des ressources naturelles dans le bassin du Congo

Coût détaillé du projet (Euros HT)

	Personnel (Euros)	Marchandises (Euros)	Services (Euros)	Travaux (Euros)	Coûts opérationnels (Euros)	Total (Euros)
Composante 200 : Appui à la formation technique		709 025	522 460	968 136	954 140	3 153 761
210 : Améliorations des infrastructures et des équipements		602 400	42 850	724 000		1 369 250
<u>2101 : Préparation des cahiers spéciaux de charge (service consultant)</u> Hypothèse : 8 instituts membres verront leurs infrastructures améliorées						
<u>Travaux</u>						
Infrastructures construites et/ou améliorées (8 instituts X EU 90 500/institut)				724 000		
				<u>724 000</u>		
<u>Services : passer un marché d'assistance technique</u>						
Honoraires conseiller de CERFO (10 j. X EU 415/j.)				4 150		
Honoraires consultants rég. : documents appels d'offres et surveil. travaux (8 inst. X 20 j./inst. X EU 190/j.)				30 400		
				<u>34 550</u>		
<u>2102 : Acquisition des équipements de laboratoire et de terrain</u> Hypothèse : 8 instituts recevront de l'équipement technique						
<u>Marchandises</u>						
Achat et expédition d'équipement technique (8 instituts X EU 75 300/institut)		602 400				
		<u>602 400</u>				
<u>Services : passer un marché d'assistance technique</u>						
Honoraires conseiller de CERFO (20 j. X EU 415/j.)				8 300		
				<u>8 300</u>		
220 : Support à la formation						
<u>2201 : Révision des programmes et des cours (service consultant)</u>						
<u>Services : passer un marché d'assistance technique</u>						
<u>Services</u>						
Honoraires chef de projet de CERFO (6 j. X EU 490/j. X 3 fois/an X 3 ans)				26 460		
Transport aérien (EU 2 640 X 3 fois/an X 3 ans)				23 760		
Hébergement et per diems (6 j. X EU 240/j. X 3 fois/an X 3 ans)				12 960		
Honoraires conseillers techniques divers de CERFO (650 j. X EU 415/j.)				269 750		
Transport aérien (12 voyages X EU 2 640)				31 680		
Hébergement et per diems (EU 240/j. X 14 jp. X 12 missions)				40 320		
Honoraires consultants régionaux (150 j. X EU 190/j.)				28 500		
Déplacements consultants régionaux (50 j. X EU 240/j.)				12 000		
				<u>445 430</u>		
			445 430			445 430

Projet élargi de formation en gestion des ressources naturelles dans le bassin du Congo

Coût détaillé du projet (Euros HT)

		Personnel (Euros)	Marchandises (Euros)	Services (Euros)	Travaux (Euros)	Coûts opérationnels (Euros)	Total (Euros)
<u>2202 : Appui à la formation des apprenants déplacés (bourses d'études)</u>						379 680	379 680
	<u>Coûts opérationnels</u>						
	<i>Bourses pour frais scol., subsistance, tr. aérien, etc. (14 étudiants X EU 9 040/an X 3 ans)</i>	379 680					
		<u>379 680</u>					
<u>2203 : Appui à la réalisation de stages pratiques et autres missions de terrain</u>						451 800	451 800
	<u>Coûts opérationnels</u>						
	<i>Budget annuel par établissement (EU 18 825/an/inst. X 8 inst. X 3 ans)</i>	451 800					
		<u>451 800</u>					
230 : Support aux forêts d'enseignement							
<u>2301 : Amélioration de l'accessibilité aux forêts d'enseignement</u>						60 240	60 240
	<u>Coûts opérationnels</u>						
	<i>Budget par établissement (EU 7 530/inst. X 8 inst.)</i>	60 240					
		<u>60 240</u>					
<u>2302 : Aménagement des parcelles de démonstration</u>			60 240		180 800		241 040
	<u>Travaux</u>						
	<i>Accès améliorés (routes, ponts, autres infrastructures, etc. (EU 22 600/inst. X 8 inst.)</i>				180 800		
					<u>180 800</u>		
	<u>Marchandises</u>						
	<i>Achat d'outils divers pour les forêts d'enseignement (EU 7 530/inst. X 8 inst.)</i>	60 240					
		<u>60 240</u>					
Imprévus composante 200		0	46 385	34 180	63 336	62 420	206 321
	<i>7 % du sous-total des dépenses pour chaque poste de dépense</i>						
	<i>Sous-total</i>						
							<u>206 321</u>
Sous-total Composante 200							3 153 761

Projet élargi de formation en gestion des ressources naturelles dans le bassin du Congo

Coût détaillé du projet (Euros HT)

	Personnel (Euros)	Marchandises (Euros)	Services (Euros)	Travaux (Euros)	Coûts opérationnels (Euros)	Total (Euros)
Composante 300 : Appui à la formation universitaire et à la recherche	0	483 426	525 803	483 640	1 651 973	3 144 842
310 : Amélioration des infrastructures et des équipements		376 500	15 725	226 000		618 225
<i><u>3101 : Préparation des cahiers de charge (service consultant)</u></i>						
<i>Hypothèse : 8 instituts membres verront leurs infrastructures améliorées</i>						
		<u>Travaux</u>				
		Infrastructures construites et/ou améliorées (10 instituts X EU 22 600/institut)				226 000
						<u>226 000</u>
		<u>Services : passer un marché d'assistance technique</u>				
		Honoraires conseiller de Laval (5 j. X EU 415/j.)	2 075			
		Honoraires consultants rég. : documents appels d'offres et surveil. travaux (10 inst. X 5j./inst. X EU 190/j.)	9 500			
			<u>11 575</u>			
<i><u>3102 : Acquisition des équipements de laboratoire et de terrain</u></i>						
<i>Hypothèse : 10 instit. recevront de l'équipement technique</i>						
		<u>Marchandises</u>				
		Achat et expédition d'équipement technique (10 instituts X EU 37 650/institut)	376 500			
			<u>376 500</u>			
		<u>Services : passer un marché d'assistance technique</u>				
		Honoraires conseiller de Laval (10 j. X EU 415/j.)	4 150			
			<u>4 150</u>			
320 : Support à la formation						
<i><u>3201 : Révision des programmes et des cours (service consultant)</u></i>						
			475 680			475 680
		<u>Services : passer un marché d'assistance technique</u>				
		Honoraires chef de projet de Laval (6 j. X EU 490/j. X 3 fois/an X 3 ans)	26 460			
		Transport aérien (EU 2 640 X 3 fois/an X 3 ans)	23 760			
		Hébergement et per diems (6 j. X EU 240/j. X 3 fois/an X 3 ans)	12 960			
		Honoraires professeurs et conseillers Laval (700 j. X EU 415/j.)	290 500			
		Transport aérien (12 voyages X EU 2 640)	31 680			
		Hébergement et per diems (EU 240/j. X 14 jp. X 12 missions)	40 320			
		Honoraires consultants régionaux (200 j. X EU 190/j.)	38 000			
		Déplacements consultants régionaux (50 j. X EU 240/j.)	12 000			
			<u>475 680</u>			

Projet élargi de formation en gestion des ressources naturelles dans le bassin du Congo

Coût détaillé du projet (Euros HT)

		Personnel (Euros)	Marchandises (Euros)	Services (Euros)	Travaux (Euros)	Coûts opérationnels (Euros)	Total (Euros)
<u>3202 : Appui à la réalisation des activités de formation</u>						903 600	903 600
	<u>Coûts opérationnels</u>						
	Bourses pour 20 étudiants Ph.D. (20 étudiants X EU 30 120/ét.)	602 400					
	Bourses pour 20 étudiants Master (20 étudiants X EU 7 530/an X 2 ans)	301 200					
		<u>903 600</u>					
<u>3203 : Appui à la mobilité des apprenants pour la formation aux 1er, 2e et 3e cycles (bourses d'études)</u>						339 000	339 000
	<u>Coûts opérationnels</u>						
	Budgets annuels par établissement (EU 11 300/an/inst. X 10 inst. X 3 ans)	339 000					
		<u>339 000</u>					
330 : Support à la recherche						226 000	226 000
	<u>Coûts opérationnels</u>						
	Budget de recherche pour étudiants Ph. D. (EU 11 300/ét. X 20 étudiants Ph.D.)	226 000					
		<u>226 000</u>					
340 : Support pour le fonctionnement des forêts d'enseignement et de recherche							
<u>3401 : Amélioration de l'accessibilité aux forêts d'enseignement</u>						75 300	75 300
	<u>Coûts opérationnels</u>						
	Budgets par établissement (EU 7 530/inst. X 10 inst.)	75 300					
		<u>75 300</u>					
<u>3402 : Aménagement des parcelles de démonstration en collaboration avec les communautés riveraines</u>			75 300		226 000		301 300
	<u>Travaux</u>						
	Accès améliorés (routes, ponts, autres infrastructures, etc. (EU 22 600/inst. X 10 inst.)	226 000					
		<u>226 000</u>					
	<u>Marchandises</u>						
	Achat d'outils divers pour les forêts d'enseignement (EU 7 530/inst. X 10 inst.)	75 300					
		<u>75 300</u>					
Imprévus, composante 300		0	31 626	34 398	31 640	108 073	205 737
	7 % du sous-total des dépenses pour chaque poste de dépense						
	Sous-total						<u>205 737</u>
Sous-total Composante 300							3 144 842

Projet élargi de formation en gestion des ressources naturelles dans le bassin du Congo

Coût détaillé du projet (Euros HT)

	Personnel (Euros)	Marchandises (Euros)	Services (Euros)	Travaux (Euros)	Coûts opérationnels (Euros)	Total (Euros)
Composante/Activité						
Composante 400 : Gestion du projet	301 500	28 199	0	0	132 781	462 481
410 : Cellule d'exécution du projet	281 776	26 355			117 318	425 448
<i>4101 : Mise en place de la CEP</i>						
<i>Hypothèse : Salaires du coord. et chef comptable payés par leurs pays; indemnités de subsistance et logement payés par le projet.</i>						
<i>Salaires : corr. adjoint, adj. compt. et secrétaire payés par le projet.</i>						
	<i><u>Personnel</u></i>					
Coord. (indemnités : 800 000 FCFA/mois + loyer 300 000 FCFA/mois X 36 mois)	67 769					
Coord. adj. (embauché localement au taux de 700 000 FCFA/mois)	43 372					
Chef comptable (indemnités : 600 000 FCFA/mois + loyer 250 000 FCFA/mois X 36 mois)	54 215					
Adj. compt. (400 000 FCFA/mois)	24 397					
2 chauffeurs (150 000 FCFA/mois)	18 975					
Secrétaire (300 000 FCFA/ mois)	18 975					
	<u>227 704</u>					
<i>4102 : Équipement des bureaux de la CEP</i>						
		<i><u>Marchandises</u></i>				
1 véhicule	18 825					
Meubles, ordinateurs, photocopieurs et autres équipements de bureau	7 530					
	<u>26 355</u>					
<i>4103 : Atelier de démarrage du programme</i>						
<i>Hypothèse : Un atelier réunira pendant 3 jours des représentants de chaque institution-membre.</i>						
			<i><u>Coûts opérationnels</u></i>			
Location d'une salle, rafraîchissements, reproduction de documents, etc.	6 024					
Hébergement et per diems des participants (EU 240/j; X 20 p. X 5 j./p.)	24 000					
Transport aérien des participants (18 p. X EU 753)	13 554					
	<u>43 578</u>					
<i>4104 : Coûts d'opération de la cellule</i>						
			<i><u>Coûts opérationnels</u></i>			
Aménagement et entretien du bureau (pose de climatiseurs, peinture, etc.)	15 060					
Eau, électricité, entretien des locaux, etc. (EU 600/m X 36 m)	28 800					
Produits consommables divers de bureau (EU 150 X 36 m)	5 400					
Véhicule : assurances, entretien, carburant, etc. (EU 680/m X 36)	24 480					
	<u>73 740</u>					

Projet élargi de formation en gestion des ressources naturelles dans le bassin du Congo

Coût détaillé du projet (Euros HT)

Composante/Activité	Personnel (Euros)	Marchandises (Euros)	Services (Euros)	Travaux (Euros)	Coûts opérationnels (Euros)	Total (Euros)
Composante 400 : Gestion du projet	301 500	28 199	0	0	132 781	462 481
410 : Cellule d'exécution du projet	281 776	26 355			117 318	425 448
<u>4101 : Mise en place de la CEP</u>						
<i>Hypothèse : Salaires du coord. et chef comptable payés par leurs pays; indemnités de subsistance et logement payés par le projet.</i>						
<i>Salaires : corrd. adjoint, adj. compt. et secrétaire payés par le projet.</i>						
<u>Personnel</u>						
Coord. (indemnités : 800 000 FCFA/mois + loyer 300 000 FCFA/mois X 36 mois)	67 769					
Coord. adj. (embauché localement au taux de 700 000 FCFA/mois)	43 372					
Chef comptable (indemnités : 600 000 FCFA/mois + loyer 250 000 FCFA/mois X 36 mois)	54 215					
Adj. compt. (400 000 FCFA/mois)	24 397					
2 chauffeurs (150 000 FCFA/mois)	18 975					
Secrétaire (300 000 FCFA/ mois)	18 975					
	<u>227 704</u>					
<u>4102 : Équipement des bureaux de la CEP</u>						
<u>Marchandises</u>						
1 véhicule	18 825					
Meubles, ordinateurs, photocopieurs et autres équipements de bureau	7 530					
	<u>26 355</u>					
<u>4103 : Atelier de démarrage du programme</u>						
<i>Hypothèse : Un atelier réunira pendant 3 jours des représentants de chaque institution-membre.</i>						
<u>Coûts opérationnels</u>						
Location d'une salle, rafraîchissements, reproduction de documents, etc.	6 024					
Hébergement et per diems des participants (EU 240/j; X 20 p. X 5 j./p.)	24 000					
Transport aérien des participants (18 p. X EU 753)	13 554					
	<u>43 578</u>					
<u>4104 : Coûts d'opération de la cellule</u>						
<u>Coûts opérationnels</u>						
Aménagement et entretien du bureau (pose de climatiseurs, peinture, etc.)	15 060					
Eau, électricité, entretien des locaux, etc. (EU 600/m X 36 m)	28 800					
Produits consommables divers de bureau (EU 150 X 36 m)	5 400					
Véhicule : assurances, entretien, carburant, etc. (EU 680/m X 36)	24 480					
	<u>73 740</u>					

Projet élargi de formation en gestion des ressources naturelles dans le bassin du Congo

Coût détaillé du projet (Euros HT)

		Personnel (Euros)	Marchandises (Euros)	Services (Euros)	Travaux (Euros)	Coûts opérationnels (Euros)	Total (Euros)
<u>4105 Coûts des missions du personnel de la cellule</u>							
	<u>Personnel</u>						
	<i>Hébergement et per diems déplacements locaux et dans les pays membres (3 p. X 50 j./aX 3 ans X EU 240/j.)</i>	36 000					
	<i>Transport aérien (12 v. /an X EU 753 X 3 ans)</i>	18 072					
		<u>54 072</u>					
Total, activité 410		425 448					
420 : Mise en place du Comité technique de suivi						4 518	4 518
	<u>Coûts opérationnels</u>						
	<i>Organisation des réunions, logistique, salles, etc. (6 réunions X EU 753/r.)</i>	4 518					
Total, activité 420		<u>4 518</u>					
430 : Mise en place du Comité de pilotage du projet						2 259	2 259
	<u>Coûts opérationnels</u>						
	<i>Organisation des réunions, logistique, salles, etc. (3 réunions X EU 753/r.)</i>	2 259					
Total, activité 430		<u>2 259</u>					
Imprévus composante 400		19 724	1 845	0	0	8 687	30 256
	<i>7 % du sous-total des dépenses pour chaque poste de dépense</i>						
	Sous-total	30 256					
Sous-total Composante 400		462 481					
Grand total pour le projet		7 624 985	301 500	1 542 933	1 098 335	1 451 776	3 230 441
							7 624 985

Annexe 4 : Liste des Institutions de formation bénéficiaires du projet

A. BURUNDI : (1) ISA

B. CAMEROUN : (2) Université de Dschang (FASA, CRESA); (3) Université de Yaoundé1; (4) ENEF de Mbalmayo; (5) École des Eaux et Forêt de Garoua

C. RCA : (6) ISDR de Mbaki

D. Guinée Équatoriale : (7) EUEAPF

E. RD Congo : (8) Université de Kinshasa (FSA); (9) Université de Lubumbashi (FSA); (10) Université de Kivu-GOMA (ISEAT Shela); (11) Université de Graben; (12) ISEA-Bengamisa; (13) ERAIFT

F. Gabon : (14) ENEF

G. Congo : (15) Université Mariem Nguouabi (IDR) ; (16) ENEF de Mossendjo

H. Rwanda : (17) Université du Rwanda

I. Tchad : (18) Université de N'Djamena